

**Attaf échange  
avec son  
homologue  
du Koweït**

**Génocide  
à huis clos  
à Ghaza**



Ph : DR

**NE LUI EN DÉPLAISE, UNE DÉLÉGATION  
DE HAUT RANG REPRÉSENTE LA RASD  
À LA 9<sup>E</sup> TICAD**

## Le Makhzen humilié à Tokyo

Les organisateurs de la TICAD ont engagé une escouade de gardes pour protéger la délégation sahraouie de tout acte d'agression de la part des voyous du Makhzen affublés de costumes de diplomates. Un deuxième affront ...

► LE MAE SAHRAOUI :

**« Grand camouflet pour le Maroc »**

LIRE EN PAGE 3

**INTOXICATION ET HYGIENE ALIMENTAIRE**

## Une affaire de santé publique

P 4



**MARCHÉS MONDIAUX DU GAZ**

## Visite à Alger du SG du GECF

P 2

**COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DE LA LIGUE 1 MOBILIS (2025-2026)**

## Qui succédera au Mouloudia ?

P 13

**LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT**

## L'ANP prête main forte

P 5

► BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

**Un terroriste se rend et 3 éléments de soutien arrêtés**

P 4

**LES COURSES EN DIRECT**

**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H30**

## Répartition judiciaire des poteaux de départ

P 21

**L'ÉDITO**

**L'**Algérie prête une attention particulière à ce qui se passe au-delà de nos frontières pour prévenir les menaces potentielles dirigées contre la sécurité et la stabilité du pays. Mais le front extérieur ne doit pas nous faire oublier les soucis internes. Ceci dans l'absolu. Dans les faits, combattre les fléaux sociaux n'est pas de trop. Aujourd'hui, il y a une recrudescence préoccupante de la violence dans l'espace public et l'environnement social. Faut-il s'inquiéter outre mesure ? On est tenté de dire qu'il y a le feu. Les services de sécurité sont sur tous les fronts. Ils accomplissent un travail exceptionnel. Ceci dit, la situation exige plus de fermeté à l'égard de tous ces individus et groupes d'individus, fauteurs de troubles. L'État doit marquer fortement sa présence. La situation ne doit en aucun cas lui échapper. La loi existe, il suffit de l'appliquer dans toute sa rigueur. En effet, la violence est presque partout. Et violence rime forcément avec menace et insécurité. Dans la rue, les cités, les transports, les stades... Même l'accident de chute d'un bus dans l'Oued El-Harrach aurait pu avoir une situation d'insécurité comme conséquence. C'est le

## À l'État de montrer ses muscles !

cas, puisque les voyageurs ont en ras-le-bol de vivre constamment la peur dans le ventre à bord des transports en commun. À noter ici qu'il n'est pas question de remuer le couteau dans la plaie. Pour différentes raisons, dont la plus importante est l'obligation de laisser l'enquête judiciaire suivre son cours normal. Mais la résurgence des accidents par bus ne doit pas être non plus l'arbre qui cache la forêt. Il est vrai que les chauffards sèment l'épouvante. Mais de façon générale, il faut admettre que les espaces publics sont le théâtre de divers faits d'insécurité et de violence. Le cas du sexagénaire agressé

à Aïn-Fekroun a choqué l'opinion publique. Pendant ce temps, les gangs de quartiers, armés de sabres, de haches et de gourdins, répandent la terreur parmi les gens. Les services de sécurité ont tellement opéré qu'il est difficile de quantifier toutes les affaires élucidées. N'empêche, les malfrats qui règnent en maîtres dans les cités redoublent de férocité. Agressions à l'arme blanche, batailles rangées, rapt, vols à main armée, harcèlements... De surcroît, et c'est peut-être même curieux comme observation, les faits se déroulent en plein jour et à visage découvert. Les actes délictueux ne sont pas commis forcément par des voyous, des repris de justice ou des individus sous l'emprise de psychotropes. À Béjaïa, par exemple, une femme aurait poignardé à mort un chauffeur de bus. Allons élucider le mystère ! Par ailleurs, il faut souligner le remarquable concours des citoyens qui sont de plus en plus nombreux à signaler les cas de violence. C'est dire que la mission n'incombe pas qu'aux seuls services de sécurité. C'est aussi le rôle, par exemple, de la société civile. Sinon à quoi serviraient toutes les 120.000 entités recensées dans le pays ? Il faut les faire faire !

Farid Guellil

HYDROCARBURES

# Arkab sur le champ gazier TFT

Connu par ses initiales TFT, le champ gazier Tin Fouyé Tabankort, un des plus grands en Algérie, qualifié par les experts de stratégique depuis sa mise en service en 1999, a reçu, hier, en visite de travail et d'inspection, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, accompagné du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et de plusieurs responsables du secteur.



**A**u programme de cette visite, plusieurs unités et installations du site, ainsi que des rencontres avec des responsables et des élus locaux, afin de suivre de près le rythme d'achèvement et l'avancement des travaux liés à la production et au traitement des hydrocarbures en général. Il y a deux ans, le Groupement TFT, constitué de Sonatrach et de son partenaire Total Energies, d'une part, et l'Entreprise nationale de Grands travaux pétroliers (ENGTP), d'autre part, ont signé un contrat d'Engineering, Procurement & Construction (EPC).

Ce contrat porte sur les travaux d'extension du réseau de collecte de TFT II et ce, pour le raccordement et la mise en production de onze nouveaux puits vers le centre de traitement existant au niveau du champ gazier de TFT, situé dans le bassin d'Illizi, à environ 400 km au

Sud-Est de Hassi Messaoud. Les prestations de ce contrat EPC comprennent notamment, les études d'ingénierie de détail, l'approvisionnement des équipements et matériels, la réalisation du réseau de collecte et des flowlines et la construction des installations de surface des puits associés.

D'un montant de 8 milliards de dinars, ce contrat EPC, dont la complétion interviendra dans un délai de 24 mois, devrait permettre au Groupement TFT d'atteindre une production de gaz de l'ordre de 9 millions m<sup>3</sup>/j dans une première phase. Pour rappel, le périmètre contractuel de TFT est situé dans le bassin d'Illizi, à environ 400 km au sud-est de Hassi Messaoud. Il a été découvert par Sonatrach, et s'étend sur une superficie de 1571 km<sup>2</sup>. Sa mise en exploitation remonte au 18 mars 1999, suite aux travaux de développement réalisés par l'association. Il produit du gaz sec, du condensat et du GPL. Les sites spécialisés rap-

pellent que Sonatrach, Total et Repsol avaient signé, au siège de la Direction générale de Sonatrach, un contrat de Recherche et d'Exploitation sur le périmètre Tin Fouyé Tabankort, Bloc 238. Ce contrat d'une durée de 25 années devait être financé à hauteur de 51% par Sonatrach, 26,4% par Total et 22,6% par Repsol.

A cet effet, l'association prévoit de réaliser un programme de travaux additionnels pour un investissement estimé à 324 millions de dollars US qui comprend, notamment le forage de onze nouveaux puits, l'installation d'une unité de compression de basse pression en amont de l'usine, l'optimisation du réseau de surface et de fonctionnement de l'usine.

En juillet 2023, Sonatrach a annoncé un nouvel investissement de plus de 740 millions de dollars pour l'extension du champ TFT. Cet investissement est divisé en deux phases : la première vise le développement de la

zone principale (TFTII) avec une production ciblée de 43 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, et la seconde le développement du champ TFT Sud avec une capacité de production pouvant atteindre 11,5 milliards de m<sup>3</sup>. Selon les experts, ce champ s'est imposé comme une source d'énergie vitale, grâce à ses vastes réserves, à ses infrastructures de pointe et aux partenariats internationaux qui l'ont soutenu au fil des décennies.

À travers ces efforts, Sonatrach veille, d'une part, à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique du marché national et d'autre part, à optimiser la valorisation des hydrocarbures destinés à l'exportation. A l'international, le Groupe, qui dispose de réels atouts, a réussi à s'imposer en tant qu'acteur majeur sur le marché mondial du gaz, grâce sa réputation de fournisseur fiable d'énergie et sa capacité avérée d'adaptation aux évolutions et conditions du marché.

M. R.

AADL 3

## Le délai des recours prolongé jusqu'au 6 septembre prochain

**L'**Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé la prolongation jusqu'au 6 septembre prochain, des délais de téléchargement des recours des inscrits, dont les dossiers ont été rejetés au titre du nouveau programme de la formule location-vente (AADL3), a indiqué un communiqué de l'agence. En effet, l'AADL a invité les inscrits concernés à compléter les formalités relatives au téléchargement des dossiers de recours sur la plateforme électronique «www.aadl.dz», et ce dans les délais impartis. L'Agence a précisé que cette prorogation «constitue une opportunité supplémentaire pour permettre à l'ensemble des concernés de compléter leurs dossiers», affirmant que «l'opération vise aussi à faciliter l'examen et le traitement des recours dans les meilleurs délais». À cette occasion, l'Agence a rappelé le numéro vert «3040» mis à la disposition des souscripteurs, pour répondre à leurs questions, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Magramane s'entretient avec la nouvelle coordinatrice de l'ONU en Algérie

**L'**e secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu au siège du ministère Mme Savina Claudia Ammassari, qui lui a rendu une visite de courtoisie à l'occasion de sa prise de fonctions en tant qu'ambassadrice, coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, a annoncé le ministère sur sa page sur les réseaux sociaux. Cette rencontre a constitué une occasion de passer en revue l'état de la coopération entre l'Algérie et l'Organisation des Nations unies ainsi que les moyens de la renforcer. À cette occasion, l'importance du système des Nations unies, de ses programmes et de ses institutions spécialisées a été réaffirmée, en tant que partenaire essentiel de l'Algérie dans ses efforts visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable.

S. O.

MARCHÉS MONDIAUX DU GAZ

## Visite à Alger du SG du GECF

**L'**es questions liées à l'évolution des marchés mondiaux du gaz et à la présence du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) sur la scène internationale, ont été évoquées par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et le secrétaire général du GECF, Mohamed Hamel, qu'il a reçu, mardi au siège du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère, a été l'occasion de passer en revue la contribution de l'Algérie aux activités du GECF, de renforcer la présence du Forum sur la scène internationale, et de souligner l'importance du rôle central de cette organisation dans la coordination des efforts entre les pays membres et dans la réponse aux défis que connaît le secteur du gaz naturel dans le contexte des mutations énergétiques mondiales accélérées, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, les deux parties ont, également, abordé l'évolution et les perspectives des marchés mondiaux du gaz, insistant sur la nécessité d'intensifier la

concertation et l'échange d'expertises, afin de garantir la stabilité des marchés et de soutenir les investissements à même de répondre à la demande croissante en cette source d'énergie, au mieux des intérêts des producteurs et des consommateurs.

Ce fut l'occasion pour Mohamed Arkab de réaffirmer "l'engagement de l'Algérie à continuer de travailler, aux côtés des Etats membres du GECF, et de promouvoir les démarches pour une transition énergétique équitable et équilibrée, tout en préservant le rôle du gaz naturel, en tant qu'énergie essentielle dans l'appui à la croissance économique et au développement durable". De son côté, le secrétaire général du GECF, cité également par le communiqué du ministère, s'est félicité du niveau de la coopération établie avec l'Algérie, saluant par là même, ses contributions constantes dans la promotion des actions du GECF et le renforcement de sa présence, en tant que plateforme de coordination et de concertation entre les Etats exportateurs de gaz. Mohamed Hamel a, en outre, sou-

ligné que le GECF continue de susciter l'intérêt de nombres de pays, avec la possibilité d'adhésion de nouveaux membres, à même de renforcer son rôle en tant que principale plateforme mondiale de coordination et de coopération entre les pays exportateurs de gaz.

Le communiqué rapporte que Mohamed Arkab a affirmé, en conclusion, "l'engagement de l'Algérie à accompagner les efforts du GECF et à conforter son rôle, en tant qu'Etat actif et responsable, sur les marchés mondiaux de l'énergie, notamment dans le domaine du gaz". Le communiqué du ministère précise qu'à l'entame de cette rencontre, Mohamed Hamel a présenté, au nom du Forum et en son nom personnel, "ses sincères condoléances à l'Algérie, dirigeants, gouvernement et peuple", suite à l'accident de la chute d'un bus dans l'Oued El Harrach, exprimant "sa pleine solidarité avec les familles des victimes et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés". Le même jour, mardi, le Secrétaire général du GECF a été reçu par le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi. Un commu-

niqué du groupe a fait savoir que, lors de cette rencontre, qui s'est tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération et d'élargir les perspectives de partenariat, en phase avec les défis de l'heure auxquels fait face le secteur de l'énergie à l'échelle régionale et internationale".

La même source indique que les entretiens ont porté sur les perspectives du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, et son rôle stratégique dans la réalisation du développement durable et l'appui au processus de transition énergétique, en tant qu'option clé vers un avenir énergétique plus propre et plus efficace.

Le communiqué souligne que cette rencontre reflète "l'engagement de Sonatrach à poursuivre ses efforts pour conforter la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur central de l'industrie gazière mondiale, à travers une adhésion active aux initiatives régionales et internationales".

M'hamed Rebah

## NE LUI EN DÉPLAISE, UNE DÉLÉGATION DE HAUT RANG REPRÉSENTE LA RASD À LA 9E TICAD

# Le Makhzen humilié à Tokyo

Malgré toutes les tentatives du Makhzen de faire obstruction à la participation d'une délégation de la République arabe sahraouie démocratique, aux travaux de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD), le pays est représenté par une délégation de haut rang, conduite par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.

Encore un échec pour le Maroc qui espérait exclure de la liste des pays invités la RASD, lui qui avait versé dans la politique de la « baltağa », lors de la 8<sup>e</sup> conférence qui s'était tenue à Tokyo le 24 août 2024, quand un de ses diplomates avait tenté d'agresser physiquement le représentant de la République sahraouie. L'intervention énergique d'un délégué algérien qui a mis à terre le voyou marocain qui s'est vu exclure de la salle de réunion par les services de sécurité japonais. Cette forfaiture du Makhzen et ce geste de bas étage, avait suscité l'indignation des organisateurs et des invités aux travaux de la 8<sup>e</sup> conférence de la TICAD. Pour cette édition 2025, le Japon a pris toutes les dispositions de sécurité pour dissuader les voyous du makhzen de rééditer leur coup. La sécurité de la délégation sahraouie est assurée par une équipe de gardes pour prévenir toute tentative d'agression. Les autorités japonaises ont cette fois assuré une protection spéciale et stricte à la délégation sahraouie, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères étant étroitement escortés et protégés tout au long du sommet.

La présence d'une délégation de la RASD aux travaux de cette rencontre est un autre coup porté aux vellétés du Makhzen qui continue de se livrer à une guerre contre la légalité internationale en tentant de faire obstruction à tout plan visant la tenue d'un référendum



pour l'autodétermination du peuple sahraoui, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu et les décisions des différentes cours de justice internationale qui ont rappelé que le seul cadre de règlement du conflit du Sahara reste la légalité internationale et non les plans nés des élucubrations du Maroc.

Le Japon abrite, depuis mercredi, des représentants d'environ 50 pays africains à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD), qui planchent sur les besoins des pays africains en matière d'investissements. La conférence de trois jours, qui se tient à Yokohama, devrait également permettre des discussions sur d'éventuels accords de libre-échange entre le Japon et certains pays africains, ainsi que sur des garanties de prêt et des incitations à l'investissement destinées aux entreprises japonaises, ont indiqué des médias nippons. « Plutôt que de nous concentrer sur nos propres besoins, nous voulons identifier soigneusement ceux de nos partenaires et gagner leur confiance, respectant ainsi nos engagements en tant que

nation », a déclaré mardi le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba. Pour le pays du « soleil levant », l'Afrique représente une source d'opportunités, en raison de sa population jeune et de ses abondantes ressources naturelles. « Nous discuterons de la manière dont nous pouvons tirer parti de ces ressources humaines et matérielles comme sources de vitalité, et les relier à la croissance du Japon ainsi qu'à la prospérité mondiale », a souligné M. Ishiba. Le Japon devrait s'engager, lors de cette conférence, à former 30 000 experts en intelligence artificielle au cours des trois prochaines années, afin de promouvoir la numérisation dans l'industrie, a indiqué l'agence de presse japonaise Kyodo News.

La participation d'une délégation de la RASD aux travaux de cette conférence est un camouflet à la face du Makhzen et une victoire pour le peuple sahraoui, qui voit sa cause gagner des soutiens chaque jour que Dieu fait au moment où les thèses du Maroc et ses gesticulations commencent à agacer la communauté internationale.

*Slimane B.*

LE MAE SAHRAOUI :

## « Un camouflet pour le Maroc »

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslam Bassat, a affirmé que le Maroc avait subi un « grand échec » lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9). Ce revers est dû non seulement à l'échec de ses tentatives d'empêcher la participation de la RASD, mais aussi au refus des participants de supprimer une phrase mettant l'accent sur les partenariats avec les États membres de l'Union africaine. Dans une déclaration à l'APS, Bassat a expliqué que le Maroc avait « à plusieurs reprises » tenté de supprimer un paragraphe de la Déclaration de Yokohama sur le partenariat entre le Japon et les États membres de l'UA. Il s'était efforcé de supprimer l'expression « États membres », répétée à plusieurs reprises, mais qui avait ren-

contré la résistance de la plupart des participants, qui l'avaient conservée dans la déclaration finale. Bassat a ajouté que ce qui s'est passé représente « un revers majeur pour le Maroc et ses manœuvres visant à porter atteinte aux droits de la RASD en tant que membre fondateur de l'Union africaine ».

Cela représente également « l'échec de ses tentatives d'empêcher le Sahara occidental de participer au sommet, mais aussi un rejet des idées étranges qu'il prône concernant la marginalisation de l'Union continentale ». Le ministre a souligné que la RASD participe à cette conférence avec une délégation de haut niveau conduite par le Premier ministre Hamoudi Bachraya Bayoun, soulignant que cela s'inscrit dans le cadre de son engagement à remplir tous ses devoirs concernant les

activités de l'UA avec les partenaires étrangers. Il a souligné que cette réunion se distingue par le fait que l'hôte japonais a tiré les leçons des expériences passées concernant l'intimidation de l'occupation marocaine, comme cela s'est produit l'année passée lors du conseil ministériel préparatoire du sommet lorsque la délégation marocaine a agressé son homologue sahraoui dans un moment documenté par toute la presse internationale.

A cet égard, il a déclaré que les autorités japonaises « n'ont laissé aucune opportunité à la délégation marocaine au sommet d'aujourd'hui et ont assuré une protection rapprochée à la délégation sahraouie et à la plaque portant le nom de la République arabe sahraouie, car les Marocains n'ont pas pu et ne pourront pas s'en emparer, quels

que soient leurs efforts ». À son tour, le représentant adjoint de la RASD en Éthiopie et auprès de l'UA, Malainin Lakhal, a souligné que l'occupation marocaine « a tenté par tous les moyens d'entraver cette participation, mais la clarté de la vision de l'Union africaine et son insistance à respecter les décisions.

« Les partenariats empêchent cela », a-t-il souligné, soulignant que l'UA « refuse de se soumettre aux diktats et rejette toute tentative d'exclure les États fondateurs et membres de ces réunions ». Le diplomate de la RASD a ajouté que cette participation « prouve une fois de plus que la République sahraouie est une réalité continentale et internationale irréversible, imposée par la vérité historique et la force juridique... ».

*F. B.*

9<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TOKYO SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

## L'Algérie prend part au rendez-vous

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part, depuis hier à Yokohama (Japon), aux travaux de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), placée sous le slogan « Discutons de l'Afrique avec les parlementaires », a indiqué un communiqué de l'APN. En effet, le député Khaled Bournane participe depuis hier, ainsi qu'aujourd'hui, aux activités de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), organisée par l'Association asiatique pour la population et le développement, avec le concours du Bureau des États arabes du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), du Fonds fiduciaire du Japon, ainsi que de la Fédération internationale pour la planification familiale, et ce en collaboration avec le Forum des parlementaires arabes sur la population et le développement et le Forum parlementaire africain pour la population et le développement, précise le communiqué.

### SE PENCHER SUR D'ÉVENTUELS ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE JAPON ET LES PAYS AFRICAINS

Par la même occasion, le Japon accueille, à partir aujourd'hui, des représentants d'environ 50 pays africains qui devra focaliser sur les besoins des pays africains en matière des investissements. Selon les médias nippons, « cette conférence devrait également permettre des discussions sur d'éventuels accords de libre-échange entre le Japon et des pays africains, des garanties de prêt et des incitations à l'investissement pour les entreprises japonaises ». À cette occasion, le premier ministre japonais, Shigeru Ishiba a déclaré, « plutôt que de nous concentrer sur nos propres besoins, nous voulons identifier soigneusement les besoins de nos partenaires et gagner leur confiance, respectant ainsi nos engagements en tant que nation ». Pour le Japon, l'Afrique représente une source d'opportunités en raison de sa population jeune et ses ressources naturelles. M. Ishiba a souligné que « nous discuterons de la manière dont nous pouvons tirer parti de ces ressources humaines et matérielles comme source de vitalité et les relier à la croissance du Japon et à la prospérité du monde ». À noter que le Japon devrait s'engager lors de cette conférence, à former 30 000 experts en intelligence artificielle au cours des trois prochaines années pour promouvoir la numérisation dans l'industrie, a indiqué l'agence de presse japonaise Kyodo News.

*L. Zeggane*

POUR COMMÉMORER LA PARTICIPATION DE L'ALGERIE À EXPO-OSAKA 2025

## Algérie Poste émet un timbre-poste

Par ailleurs, Algérie Poste a émis un timbre-poste commémoratif de la participation de l'Algérie à l'exposition universelle Expo-Osaka 2025 au Japon, a indiqué un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. En effet, la cérémonie de dévoilement de ce timbre-poste a été organisée au pavillon de l'Algérie, sous la supervision du Commissaire de la participation de l'Algérie à l'Exposition universelle, M. Abdallah Bouguendoura. Pour rappel, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des Journées de la philatélie organisées par le ministère de la Poste et des Télécommunications lors de cette exposition.

*L. Z.*

INTOXICATION ET HYGIÈNE ALIMENTAIRES

# Une affaire de santé publique

Les intoxications alimentaires se multiplient en cette période d'été et posent un sérieux problème de santé publique. Derrière ces incidents, souvent passés sous silence, se cachent des pratiques commerciales qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires d'hygiène et de sécurité.

Dans certains établissements, les conditions d'accueil et de préparation laissent à désirer, des locaux insalubres, matériel vétuste, tabliers de cuisine sales, (perte de couleur et d'éclat révélant un manque flagrant de propreté). À cela s'ajoute l'absence de respect de la chaîne du froid, pourtant indispensable pour préserver la qualité des aliments.

Face à ces dérives, les autorités compétentes, ont déjà mené plusieurs opérations de contrôle. Certaines ont conduit à la fermeture immédiate de commerces qui ne répondaient pas aux normes sanitaires. Des mesures fermes mais nécessaires, qui, selon les experts, doivent être intensifiées pour freiner la prolifération des pratiques dangereuses.

Cependant, la responsabilité ne repose pas uniquement sur les commerçants et les services de contrôle. Le consommateur lui aussi joue un rôle crucial. En refusant de fréquenter les établissements douteux, il exerce une pression citoyenne qui peut dissuader les pratiques illégales. « Boycoter le commerce véreux, c'est protéger sa santé », rappellent les associations de consommateurs. Du coup, la délivrance des permis d'activité, les inspections régulières, l'application des sanctions et l'engagement du citoyen doivent s'articuler dans une même dynamique. Car c'est seulement par une vigilance collective que l'on pourra garantir une alimentation saine et protéger durablement la santé publique.

## VERS LA FORMATION OBLIGATOIRE DES COMMERÇANTS

Dans ce cadre, l'Organisation nationale de protection et d'orientation du consommateur a proposé la mise en place d'une



formation obligatoire pour toute personne souhaitant ouvrir un commerce lié à la restauration ou à la vente de produits alimentaires. L'objectif est de garantir une maîtrise des bases de la sécurité alimentaire, depuis les méthodes de conservation et le respect de la chaîne du froid jusqu'aux règles d'hygiène générale, afin de limiter les dérives et de protéger le consommateur contre des plats susceptibles de mettre sa vie en danger. À ce fait, le président de l'Organisation de protection des consommateurs, Mustapha Zebdi, a rappelé que cette idée avait déjà été soumise à l'ancienne ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. « Plusieurs ateliers avaient été organisés au niveau des directions concernées et l'initiative avait reçu un accueil favorable. Mais son application avait été reportée en raison de la pandémie de Covid-19, avant d'être complètement abandonnée » a-t-il précisé. Selon lui, le projet vient d'être relancé à la suite de deux réunions officielles au ministère de la Formation professionnelle. Il prévoit un cycle court de 5 à 7 jours, axé sur les bases de la conservation des aliments, la sécurité sanitaire des produits, l'identification des produits alimentaires les plus exposés au risque de toxico-infection, ainsi que les principes essentiels d'hygiène corporelle et environnementale.

Zebdi a souligné dans ce sillage, que le nombre de travailleurs de la restauration

rapide, des boulangeries, pâtisseries et autres commerces alimentaires n'ont pas un niveau d'instruction élevé. C'est pourquoi les formations longues et académiques ont été écartées, au profit d'un apprentissage pratique et accessible, centré sur les fondamentaux qui garantissent la santé du consommateur. « Les sanctions, lorsqu'elles s'appliqueront, seront ainsi fondées sur des bases claires : les commerçants auront été préalablement informés des risques liés à leur activité » a-t-il fait savoir.

## 50 % DES CAS D'INTOXICATIONS POURRAIENT ÊTRE RÉDUITS

D'après une étude menée par l'organisation, la généralisation de cette formation pourrait réduire de près de 50 % les cas d'intoxications alimentaires collectives. Dans un premier temps, elle concernera les nouveaux demandeurs d'un registre de commerce dans le domaine alimentaire, avant d'être élargie progressivement aux commerçants déjà en activité.

La délivrance du registre sera conditionnée par l'obtention d'un certificat de formation reconnu. « Beaucoup d'opérateurs ignorent encore les règles élémentaires de conservation, de chaîne du froid et de présentation des aliments », déplore Zebdi, qui estime qu'il est urgent de remédier à cette lacune pour protéger durablement la santé publique.

S. Oubraham

LE TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED TRAITE UNE AFFAIRE LIÉE AU TRAFIC TRANSNATIONAL DE DROGUE

## 5 suspects arrêtés et 3 en état de fuite

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) à compétence territoriale élargie a traité une affaire liée à un réseau criminel organisé transnational s'adonnant au trafic de drogue et de comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. La même source a précisé que « conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi n 25-03 modifiant et complétant la loi n 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à compétence territoriale élargie porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux drogues et substances psychotropes ainsi

qu'au crime organisé transnational, le tribunal de Sidi M'hamed a traité une affaire relative à un groupe criminel organisé transnational ». En effet, le groupe criminel « est composé de huit individus, dont deux arrêtés en flagrant délit ». D'après la source, « il s'agit des dénommés Ataf El Hadi âgé de 51 ans et de Neguazzi Rabah âgé de 34 ans, arrêtés en possession d'une quantité considérable de comprimés psychotropes de type ecstasy, pesant 143,9 kg, soit l'équivalent de 235.466 comprimés, ainsi que 458 grammes de cocaïne ». Relevant qu'« à l'issue de l'enquête préliminaire menée par les services de la première Division de la Police Judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger, il a été procédé à l'arrestation de cinq suspects, tandis que trois autres sont toujours en état de fuite ». À noter qu'« après présentation des mis en cause devant le Parquet de

la République, ils ont été poursuivis pour importation, transport, stockage et détention, de manière illégale, de drogues synthétiques et de psychotropes, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational, aux fins de porter atteinte à la sécurité nationale et à l'ordre public, ainsi que pour trafic dangereux portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques et pour blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel ». Après avoir auditionné les accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

## 16 000 UNITÉS PSYCHOTROPES SAISIES À CONSTANTINE

Dans le même contexte, les services de sécurité de Constantine ont déjoué la vente de plus de 16 000 comprimés psychotropes. Ils ont arrêté un suspect

aux antécédents judiciaires. L'intervention de ces services de sécurité BRI a été opérée suite à des informations reçues, indiquant qu'« un individu récidiviste stockait une quantité importante de substances psychotropes, à des fins de trafic ». L'équipe a, dès lors, ouvert une enquête, qui a révélé que le suspect utilisait un véhicule personnel garé à proximité de son domicile. La fouille du véhicule a révélé la présence d'une quantité importante de psychotropes et présenté environ 18 millions de centimes ont été saisis, ainsi que le véhicule. À l'issue de l'enquête, une information judiciaire a été ouverte contre le suspect. Il a été au parquet local du tribunal d'El Khroub pour possession, transport, stockage et achat en vue de la vente illégale de substances psychotropes, au sein d'un groupe criminel organisé.

L. Zeggane

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

## Un terroriste se rend et 3 éléments de soutien arrêtés

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national entre le 13 et le 19 août en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. selon la même source « dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 13 au 19 août 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national ». Ajoutant que, « dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Okba Kounta Sid Ahmed, alias « Mohamed » s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Semënov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté trois éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contre-carrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, « 31 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 66 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2,23 kilogrammes de cocaïne et 131.318 comprimés psychotropes ont été saisis ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP « ont arrêté 270 individus et saisi 23 véhicules, 158 groupes électrogènes, 63 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 11 autres individus ont été appréhendés et 7 fusils de chasse, 17.035 litres de carburants, ainsi que 6 quintaux de tabacs ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, les Garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 513 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 507 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le bilan.

L. Z.

LES PARTICIPANTS À UNE RENCONTRE SUR LA JOURNÉE DU MOUDJAHID À MILIANA :

# « Le congrès de la Soummam a organisé et structuré la Guerre de libération »

Des participants à une rencontre consacrée à la Journée nationale du moudjahid, organisée, à Miliana, Ain Defla, ont mis en exergue le rôle central du congrès de la Soummam dans l'organisation et la structuration de la Révolution aux plans politique et militaire.

Les intervenants à cette rencontre organisée par le Musée de la manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader de Miliana, à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, ont souligné que «cette étape historique a contribué à la structuration et à l'organisation de l'action politique et militaire de la Guerre de libération». Beghalem Boukadoum, membre de la Fondation de la Mémoire de la wilaya IV historique, a rappelé, à ce propos, que «le Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956 à Ifri Ouzellaguen (Béjaïa), a tracé la voie vers l'organisation et la structuration de la Guerre de libération». Pour sa part, l'ex-directeur du Musée de la manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader, Abbas Kebir Benyoucef a estimé qu'«outre l'organisation et la structuration, les décisions issues du congrès de la Soummam ont également permis l'internationalisation de la Guerre de libération nationale». L'ex responsable, a rappelé à ce titre, «le



rôle de ces décisions, prises collectivement par les Chefs de la Révolution, dans la poursuite de la lutte armée et de l'action politique jusqu'à la restitution de la souveraineté nationale». Le Musée de la manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader a également commémoré le 65e anniversaire de la mort en martyr de l'enfant de Miliana, Chahid Mustapha Ferroukhi, le 17 août 1960, alors qu'il se rendait en Chine en sa qualité d'ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), à la suite du crash d'un avion à Kiev (Ukraine). La fille du Chahid, Zoulikha Ferroukhi, a rappelé, à l'occasion, «le parcours militant de Mustapha Ferroukhi, depuis son engagement dans le mouvement national jusqu'à son adhésion au Front de libération nationale (FLN), en mettant en lumière son action

diplomatique au service de la Révolution». Par ailleurs, la directrice du Musée de la manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader et des sites archéologiques de la ville de Miliana, Fatma-Zohra Ghobrini, a souligné «l'inscription de cette rencontre, organisée en coordination avec la direction des moudjahidine et ayants droit et l'Organisation nationale des moudjahidine de la région de Miliana, au titre des efforts «de préservation de notre mémoire historique et culturelle». Pour cet été 2025, le musée a, aussi, programmé plusieurs ateliers pédagogiques, dont des ateliers de dessin et de coloriage, ainsi que des jeux éducatifs destinés aux enfants, en coordination avec l'association Forssane El Amir (Les cavaliers de l'Emir)», a-t-elle ajouté.

L. Zeggane

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE PRÉPARE SON LANCEMENT

## Le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue

Le ministère de la Jeunesse prépare le lancement du 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'État visant à offrir à cette catégorie un environnement favorable à même de contribuer à renforcer leur confiance en eux-mêmes

pour aller vers un avenir meilleur, a indiqué un communiqué de ce ministère. D'après cette source, «en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, des cadres du ministère de la Jeunesse ont effectué, une visite d'inspection

au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj et au Camp des jeunes à Zeralda, qui sont actuellement à l'étude comme sites potentiels pour accueillir le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue». Par ailleurs, des représentants du ministère de la Santé, de l'Office national de lutte contre la

drogue et la toxicomanie (ONLCDT), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont pris part à cette visite, dans le cadre de la coordination conjointe visant à accompagner cette catégorie et à assurer son insertion au sein de la société, a conclu le communiqué.

L.Z.

POUR APPORTER UNE VALEUR AJOUTÉE À L'ACTION BÉNÉVOLE À TOUS LES NIVEAUX

## Mme Hamlaoui insiste sur la formation

La formation dans le domaine du travail associatif permet d'acquérir des expériences et compétences utiles pour servir l'intérêt général et apporter une valeur ajoutée à l'action bénévole à tous les niveaux, a fait savoir la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, lors d'une rencontre effectuée à Biskra avec des acteurs de la société civile. s'exprimant lors de cette rencontre avec les

acteurs de la société civile au Centre de recherche scientifiques et techniques sur les régions arides, Mme Hamlaoui a indiqué que «les ateliers de formation, organisés par l'ONSC au profit des acteurs des associations dont ceux tenus à Biskra la semaine passée, permettront de promouvoir le travail de ces acteurs bénévoles de sorte à impacter positivement à l'avenir le travail associatif». À cette occasion, la responsable a souligné «le rôle des associa-

tions dans l'édification d'une société exempte de fléaux sociaux et l'affrontement des campagnes tendancieuses visant le pays». À noter que, «la rencontre à laquelle ont pris part des acteurs de la société civile, en présence du wali Lakhdar Sedas et des autorités locales, a donné lieu à des débats durant lesquels les intervenants ont exposé leurs préoccupations et propositions pour la promotion du travail associatif».

L. Z.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

## L'ANP prête main forte

Dans le cadre de l'appui aux efforts des différents services participant à l'opération d'extinction des incendies, notamment la Protection civile et la Conservation des forêts de wilaya, le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé, lundi, plusieurs avions relevant des Forces aériennes pour participer aux efforts d'extinction d'incendies déclarés dans la wilaya de Béjaïa, lesquels ont été circonscrits sans enregistrer de pertes. «Dans le cadre des missions exécutées par les différents détachements et unités de l'ANP relatives à l'intervention lors de catastrophes naturelles, et suite au déclenchement d'incendies dans la wilaya de Béjaïa, dans la 5e Région militaire, ayant touché des surfaces forestières difficiles d'accès » indique un communiqué du MDN, «le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé, lundi, plusieurs avions des Forces aériennes pour participer aux efforts d'extinction des incendies dans la région de Taourirt Ighil, daïra d'Adekar, au niveau du secteur militaire de Béjaïa dans la 5e RM », a précisé la même source. «Les incendies enregistrés dans cette région forestière difficile d'accès ont été circonscrits sans enregistrer de pertes humaines ou matérielles », ajoute le communiqué.

Sarah O.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

## Baddari réunit les présidents des Conférences régionales des universités

En prévision de la rentrée universitaire 2025/2026, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, s'est réuni au siège du ministère avec les présidents des conférences régionales des universités et le recteur de l'Université des sciences de la santé (USS), a indiqué un communiqué du ministère. M. Baddari qui «a inspecté les travaux de réhabilitation du restaurant et des pavillons de la résidence universitaire +Hydra Centre+, avant de se rendre à la résidence universitaire, +Taleb Abderrahmane+ ou il a rencontré les étudiants internationaux y résidant", a enjoint à la directrice des œuvres universitaires de "se réunir avec les étudiants universitaires afin d'écouter leurs propositions concernant la vie estudiantine». Lors de cette visite, M. Baddari a inspecté «le Complexe sportif des élites sportives universitaires à Ben Aknoun où il s'est enquis de l'avancement des travaux», a conclu la même source.

L. Z.

LES FEMMES ET LES ENFANTS, PRINCIPALES VICTIMES

# Génocide à huis clos à Ghaza

Le massacre sioniste contre Ghaza ne cesse de s'intensifier. Selon des sources médicales, la journée de ce mercredi a marqué une nouvelle étape dramatique : le nombre de martyrs palestiniens s'élève désormais à 62 122, en grande majorité des femmes et des enfants, depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023.



Ph.: DR

Le nombre de blessés a, quant à lui, grimpé à 156 758, alors que de nombreux corps restent toujours ensevelis sous les décombres, inaccessibles aux équipes de secours et de défense civile.

Au cours des dernières vingt-quatre heures seulement, 58 martyrs, dont deux corps extraits des ruines, et 185 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de la bande de Ghaza. Depuis le 18 mars dernier, date à laquelle l'occupation a rompu le cessez-le-feu, le bilan s'est alourdi à 10

576 martyrs et 44 717 blessés. La tragédie humanitaire prend une tournure encore plus insoutenable. Rien que dans les dernières 24 heures, 22 Palestiniens en quête d'aide alimentaire ont été tués et 94 autres blessés par les bombardements visant directement les points de distribution. Depuis le début de l'agression, les « martyrs de la faim » atteignent 2 018 victimes et 14 947 blessés. À cela s'ajoutent 3 décès supplémentaires liés à la famine et à la malnutrition recensés dans les hôpitaux au cours des dernières heures,

portant le total à 269 morts par inanition, dont 112 enfants. Depuis l'aube, plus de 30 Palestiniens ont été assassinés lors de frappes israéliennes sur différentes zones du territoire assiégé. Une frappe particulièrement meurtrière a visé la maison de la famille Al-Masri, dans la ville de Ghaza, tuant six membres de la même famille. D'autres quartiers, notamment zaytoun et Sabra dans le sud-est de la ville, continuent de subir des bombardements intenses et des destructions massives de maisons. Dans la région centrale, un

Palestinien a trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessés après des frappes contre des habitations civiles. Au nord du camp de Nusseirat, huit Palestiniens ont péri alors qu'ils attendaient une distribution de vivres.

Au sud, dans la zone d'Al-Mawasi à Khan Younés, 21 déplacés ont été blessés après que l'armée d'occupation a visé leurs tentes. À Rafah, dans le secteur d'Al-Shakoush, des Palestiniens en attente d'aide ont également été pris pour cible, causant de nouvelles victimes. La bande de Ghaza continue d'être écrasée sous les bombes, privée d'eau, de nourriture et de soins. Les chiffres accablants dressent un tableau de l'horreur : plus de 62 000 martyrs et 156 000 blessés en moins d'un an, des centaines de familles décimées, et un blocus qui transforme la faim en arme de guerre. La communauté internationale, malgré les appels incessants des organisations humanitaires, demeure incapable d'imposer un arrêt à cette guerre d'extermination qui s'inscrit dans la durée. Pendant ce temps, les hôpitaux de Ghaza, à bout de souffle et privés de moyens, continuent d'accueillir quotidiennement des dizaines de corps et de blessés, témoins vivants d'un génocide en cours.

M. Seghilani

ITAMAR BEN GVR EN GUERRE PSYCHOLOGIQUE CONTRE LES PRISONNIERS PALESTINIENS

## La violence sioniste n'a pas de limites

Le ministre sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a franchi hier, un nouveau cap dans sa politique de représailles contre les prisonniers palestiniens. Lors d'une visite dans une prison de l'occupation, il a ordonné l'affichage de grandes photographies montrant les destructions massives provoquées par la guerre contre Ghaza, afin de forcer les détenus à les contempler quotidiennement comme une forme de punition psychologique. Un enregistrement vidéo, diffusé par le journaliste israélien Yinon Magal sur la plateforme X, montre Ben Gvir déambulant dans les couloirs d'une prison, désignant les clichés fixés aux murs. On l'entend dire : « Voilà ce qu'ils doivent voir chaque matin en allant dans la cour. Voilà ce qu'ils doivent contempler. Peut-être que chacun d'eux reconnaîtra sa maison parmi ces ruines ». Cette nouvelle provocation intervient seulement quelques jours après que le même ministre d'extrême droite ait fait irruption dans la cellule du dirigeant palestinien Marwan Barghouthi, détenu depuis 2002 dans la prison de Rimon. Face au caméra, Ben Gvir lui avait lancé une menace directe : « Celui qui tue nos enfants ou nos femmes, nous l'effaçons. Vous ne triompherez pas de nous ». La séquence, diffusée par le quotidien israélien Haaretz, a suscité un tollé et de vives inquiétudes quant à l'état de santé du leader palestinien, apparu affaibli et amaigri.

### UNE STRATÉGIE DE TERREUR PSYCHOLOGIQUE

Depuis son entrée en fonction fin 2022, Ben Gvir a multiplié les mesures répressives contre les prisonniers palestiniens. Selon le Club des prisonniers palestiniens, les conditions de détention se sont gravement dégradées : diminution drastique de la nourriture, isolement prolongé, privation de visites et humiliation systématique. Beaucoup d'entre eux ont perdu plusieurs kilos, conséquence directe de ces politiques punitives. À ce jour, plus de 10 800 Palestiniens sont incarcérés dans les geôles de l'occupa-

tion, dont 49 femmes, 450 enfants et près de 2 400 détenus classés comme « combattants illégaux ». Une réalité qui reflète l'ampleur de la répression menée dans les territoires palestiniens occupés.

### L'EXEMPLE D'AHMED SAÂDAT

La famille d'Ahmed Saâdat, secrétaire général du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), a également dénoncé les mauvais traitements subis par ce prisonnier emblématique. Sa fille, Sumoud, a confié que son père, placé en isolement dans la prison de Megiddo, souffrait d'une dégradation alarmante de son état de santé. Selon elle, lors de sa dernière visite, il apparaissait extrêmement amaigri, conséquence du manque de nourriture, de l'absence d'air et de lumière ainsi que des fouilles répétées des unités spéciales. Elle a ajouté que les autorités pénitentiaires dressaient des obstacles constants aux visites de ses avocats et que ce ciblage relevait d'une politique de

harcèlement visant à briser la symbolique et l'autorité morale de son père. L'utilisation d'images de Ghaza détruite comme arme psychologique contre les prisonniers traduit le désarroi du pouvoir sioniste, incapable d'atteindre ses objectifs militaires après plus de 22 mois de guerre dévastatrice contre l'enclave palestinienne. Faute de victoire militaire décisive, l'occupation recourt à une stratégie de terreur morale et psychologique, aussi bien à l'égard des populations civiles qu'au sein de ses prisons. Cette politique, loin d'affaiblir la résistance palestinienne, illustre au contraire l'impasse d'un système carcéral devenu un champ d'expérimentation de la violence et du chantage psychologique. Pour les prisonniers palestiniens, chaque jour derrière les barreaux est désormais rythmé par l'image insoutenable des ruines de leur propre peuple, exposée sur les murs par ceux qui prétendent les écraser.

M. S.

SÃO PAULO AU BRÉSIL

## Manifestation anti-Trump et pro-Palestine

La ville de São Paulo a été le théâtre d'une imposante mobilisation devant le consulat américain, où des milliers de manifestants ont scandé « Fora Trump do Brasil e da Palestina » (« Trump, sors du Brésil et de la Palestine »).

Le rassemblement visait à dénoncer les politiques du président américain Donald Trump, notamment l'imposition de tarifs douaniers sur les produits brésiliens et son soutien à la guerre sanglante menée par l'entité sionis-

te contre la bande de Ghaza. Les protestataires brandissaient des drapeaux palestiniens et des pancartes hostiles à Trump. L'une d'elles portait ce message explicite : « Tyrant Trump, get your dirty paws off Brazil » (« Trump le tyran, retire tes sales pattes du Brésil »), signe d'un rejet ferme des ingérences de Washington dans les affaires internes du pays, mais aussi d'une solidarité affirmée avec le peuple palestinien. Des images captées par la pho-

tographe Amanda Perobelli pour l'agence Reuters montrent des foules massives, rassemblées dans une ambiance de contestation et de résistance, élevant des slogans et des bannières contre la politique américaine. Par cette démonstration, les Brésiliens ont adressé un message clair à l'administration américaine : le respect de la souveraineté des peuples et des droits du peuple palestinien est non négociable.

M. S.

LE MAE RUSSE :

## «L'Occident a saboté la création d'un État palestinien»

Lors d'une conférence de presse conjointe tenue à Moscou avec son homologue jordanien Aïman Safadi, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a réaffirmé, mardi, le soutien de la Russie à la relance immédiate des pourparlers entre la Palestine et l'entité sioniste. « Nous considérons que l'élimination des problèmes humanitaires et la prévention d'une catastrophe humanitaire constituent la mesure la plus urgente et la plus prioritaire », a déclaré Lavrov, soulignant la nécessité d'un apaisement rapide de la situation. Le chef de la diplomatie russe a insisté sur le fait que la reprise des négociations doit intervenir « dans les meilleurs délais », comme première étape vers une solution politique durable. Lavrov a par ailleurs rappelé que le processus de négociation devrait aboutir à des discussions sur le statut final des territoires palestiniens et sur la création d'un État palestinien indépendant.

Un objectif, a-t-il accusé, « saboté par l'Occident, en contradiction avec les décisions des Nations unies ». La position de Moscou s'inscrit dans une continuité diplomatique visant à réaffirmer son rôle d'acteur central au Moyen-Orient, face à une communauté internationale jugée paralysée et incapable d'imposer une solution juste au conflit.

M. S.

RAIDS SIONISTES EN CISJORDANIE OCCUPÉE

## Répression sanglante et arrestations arbitraires

Les forces d'occupation sionistes ont mené, hier à l'aube, une nouvelle campagne de raids et d'arrestations dans plusieurs villes et villages de Cisjordanie occupée, marquée par l'arrestation de plusieurs palestiniens et la blessure par balles d'un jeune homme à Tulkarem. Selon des sources locales, trois Palestiniens ont été arrêtés dans les villages de Burqa, au nord-ouest de Naplouse, et Salem, à l'est de la ville. Deux autres jeunes ont également été interpellés dans la ville de Tubas.

À Naplouse, une unité spéciale sioniste dite des « mista'arvim » (infiltrés se déguisant en civils arabes) a fait irruption dans le camp d'Al-Ain, où elle s'est positionnée dans le quartier de la clinique, avant d'être rejointe par des renforts militaires venus des postes de Hawara et Deir Sharaf. Dans le gouvernorat de Qalqilya, des soldats sionistes ont pénétré dans la localité de Habla, à l'est, avant de se retirer sans procéder à d'arrestations. Par ailleurs, dans la soirée de mardi, un jeune palestinien a été grièvement blessé par des tirs sionistes lors de l'incursion des forces d'occupation dans le quartier est de la ville de Tulkarem.

Ces incursions s'inscrivent dans la politique répressive quasi quotidienne menée par l'occupant en Cisjordanie occupée, où arrestations arbitraires, raids militaires et violences armées visent à maintenir une pression constante sur la population palestinienne.

M. S.

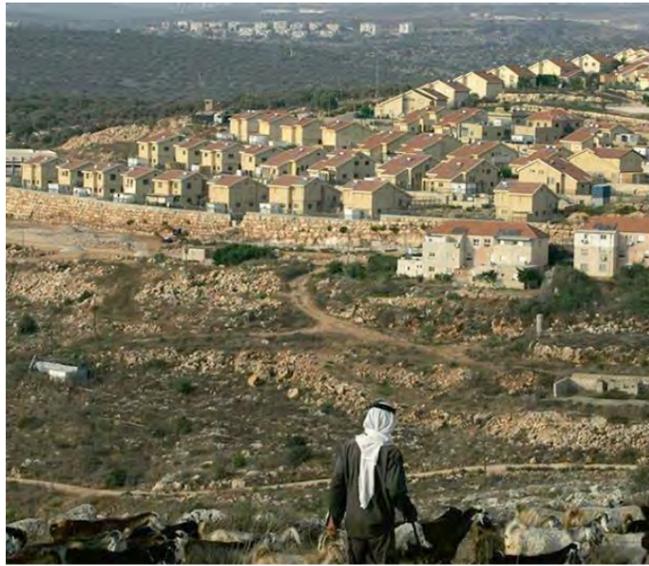
LE PLAN COLONIAL « E1 »

# Un pas de plus vers « L'annexion totale » de la Palestine ?

Le sionisme, idéologie coloniale née au XIX<sup>e</sup> siècle, demeure aujourd'hui la seule entreprise de colonisation soutenue ouvertement par les anciennes puissances impériales, celles-là mêmes qui prétendent avoir aboli ce système.

Nulle part ailleurs on ne voit, à ciel ouvert, un pouvoir expulser des populations entières pour installer à leur place des colons, sans jamais être inquiété ni sanctionné. Pire encore, cette politique est financée, armée et protégée par les États qui se disent garants des droits de l'homme. Les autorités d'occupation israéliennes viennent d'approuver un nouveau plan de construction coloniale dans la zone dite "E1", à l'est d'El-Qods, comprenant 3 401 unités de logement ainsi qu'une nouvelle colonie baptisée « Ashal », qui prévoit 342 habitations supplémentaires et plusieurs bâtiments publics. Selon le mouvement israélien La Paix Maintenant, cette approbation s'est faite à une vitesse fulgurante. L'organisation alerte sur les conséquences : ce projet est « particulièrement fatal à toute perspective de paix et à l'idée d'un État palestinien », puisqu'il vise à diviser la Cisjordanie en deux, tout en coupant la continuité territoriale entre Ramallah, El-Qods-Est et Bethléem. Le ministre extrémiste Bezalel Smotrich s'est même félicité, la semaine dernière, de ce plan qui « rattache de facto la colonie de Maalé Adoumim à Jérusalem », brisant définitivement le lien entre Ramallah et Bethléem et signant, selon ses mots, « le dernier clou dans le cercueil de l'État palestinien ».

**UN PROJET ANCIEN RELANCÉ PAR NETANYAHU**  
Le projet colonial « E1 » n'est pas nouveau. Depuis les



A. B.

années 1990, Israël tente de l'imposer, mais les pressions internationales, y compris américaines, avaient jusque-là empêché sa mise en œuvre. Pourtant, en 2012 puis en 2020, Benjamin Netanyahu avait donné des instructions pour accélérer l'adoption. Aujourd'hui, malgré des condamnations de façade de la communauté internationale, le plan avance. Depuis janvier 2025, les autorités d'occupation ont déjà approuvé 24 338 unités coloniales supplémentaires, dont celles du projet E1.

## QUE PRÉVOIT LE PLAN ?

La zone E1 couvre 12 000 dunums de terres palestiniennes (soit environ 12 km<sup>2</sup>), déclarées arbitrairement « terres de l'État » et rattachées à la colonie de Maalé Adoumim.

Le projet inclut une zone industrielle de 1 350 dunums ; un quartier général pour la police israélienne sur 180 dunums ; la confiscation de 500 dunums des terres d'Anata et Shuafat pour en faire une décharge, avant de la transformer en parc pour colons ; plusieurs plans de construction détaillés, dont 2 176 unités coloniales, 256 habitations et 2 152 chambres d'hôtel, et 1 250 logements supplémentaires ; une « route du tissu de vie » destinée à contourner les villages palestiniens, facilitant l'expansion coloniale et

interdisant aux Palestiniens l'accès à leurs propres routes.

## OBJECTIFS : DÉTRUIRE TOUTE PERSPECTIVE D'ÉTAT PALESTINIEN

Ce plan poursuit des objectifs clairs comme isoler El-Qods de son environnement palestinien et couper tout lien géographique avec les autres villes de Cisjordanie ; séparer le nord et le sud de la Cisjordanie, transformant le territoire palestinien en une série d'enclaves sous contrôle militaire ; élargir les frontières d'El-Qods-Est annexée en y intégrant Maalé Adoumim ; expulser les communautés bédouines, déjà victimes de déplacements forcés en 1948 et 1967, pour libérer l'espace au profit des colons ; modifier la démographie d'El-Qods en chassant des quartiers entiers de Palestiniens afin d'augmenter la proportion de colons juifs.

## LE SORT DES BÉDOUINS : UNE NOUVELLE NAKBA SILENCIEUSE

Pour réaliser ce projet, Israël planifie le déplacement forcé de 46 communautés bédouines dans les collines orientales et la vallée du Jourdain, soit une population vivant sur près d'un million de dunums.

Certaines de ces communautés ont déjà été expulsées

depuis octobre 2023, au lendemain du déclenchement de la guerre à Ghaza. Ces populations subissent depuis des années pressions, démolitions et intimidations. L'occupation tente de les relocaliser dans des zones comme Al-Eizariya ou Jéricho, mais la résistance des habitants a empêché jusqu'ici leur disparition totale.

## UNE VIOLATION FLAGRANTE DU DROIT INTERNATIONAL

Selon l'ONG israélienne BTselem, la construction dans la zone E1 accentuerait l'isolement d'El-Qods-Est, la séparant définitivement du reste de la Cisjordanie. Ce plan est une violation directe du droit international humanitaire, qui interdit à une puissance occupante de transférer sa propre population dans le territoire qu'elle occupe, et proscribit tout changement permanent dans les zones occupées. En pratique, le projet E1 privera des milliers de Palestiniens de leurs terres, encerclera leurs villages et rendra quasi impossible l'émergence d'un État palestinien viable et territorialement continu.

## LE DERNIER VERROU DE L'APARTEID SIONISTE

Le plan E1 n'est pas seulement une expansion coloniale parmi d'autres : il représente la clé de voûte du projet d'annexion sioniste, visant à transformer définitivement la Cisjordanie en une mosaïque de ghettos palestiniens encerclés par les colonies.

Ce projet illustre l'impunité totale dont bénéficie Israël, soutenu et financé par les puissances occidentales. En isolant El-Qods et en détruisant la continuité géographique palestinienne, l'occupation entend enterrer à jamais toute perspective d'indépendance. La communauté internationale, en fermant les yeux sur ce crime colonial, se rend complice d'un apartheid et d'une politique de nettoyage ethnique qui rappelle les pires pages de l'histoire contemporaine.

M. Seghilani

## ATTAQUES CONTRE LES SECOURISTES À GHAZA L'UIPA dénonce le silence international

À l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août, l'Union interparlementaire arabe (UIPA) a vivement condamné l'inaction de la communauté internationale face aux crimes de l'occupation sioniste visant les équipes de secours et de défense civile à Ghaza.

Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, également président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'organisation a souligné que cette journée intervient dans un contexte particulièrement dramatique, marqué par les souffrances continues du peuple palestinien, victime d'une agression brutale et systématique. L'UIPA a dénoncé les pratiques qualifiées de « barbares » de l'occupation, qui se traduisent par des violations répétées du droit international humanitaire, notamment le ciblage direct des travailleurs humanitaires et l'entrave délibérée à l'acheminement de l'aide d'urgence. Elle a rappelé que ces attaques constituent une menace directe pour les valeurs fondamentales de l'action humanitaire : humanité, neutralité, indépendance et impartialité. Le silence de la communauté internationale face à ces crimes a été qualifié d'« inacceptable » par l'organisation, qui a exhorté les instances mondiales à assumer leurs responsabilités et à agir sérieusement pour mettre fin aux violations commises contre les civils et les secouristes à Ghaza. Dans son communiqué, l'Union a également tenu à saluer les grands efforts déployés par les travailleurs humanitaires, en particulier ceux qui risquent chaque jour leur vie pour sauver celle des autres et soulager leurs souffrances. Elle a réaffirmé son attachement aux valeurs de solidarité et de dignité humaine, soulignant que la protection des secouristes est une condition essentielle à la préservation des droits de l'homme et de la justice sociale. L'UIPA a conclu en rendant hommage aux initiatives arabes en faveur des réfugiés et des populations sinistrées à travers le monde. Elle a insisté sur le fait que l'aide humanitaire demeure un engagement profond et permanent des États arabes envers les peuples frappés par les catastrophes et les crises. Dans un climat où les souffrances du peuple palestinien s'aggravent sous les bombardements et le blocus, l'appel de l'UIPA résonne comme un cri d'alarme contre l'indifférence internationale et un plaidoyer pour la défense de la vie, de la justice et de la dignité humaine.

M. S.

FACE AUX PROJETS DE RECOLONISATION

# La résistance inaugure une nouvelle phase de combat

La résistance palestinienne a ouvert une nouvelle phase de son combat en lançant, hier matin, une opération d'envergure contre les forces d'occupation sioniste à Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza. Cette riposte intervient après l'annonce par Benyamin Netanyahu de la « recolonisation » de Ghaza et de l'annexion de la Cisjordanie ainsi qu'El-Qods occupée, un projet qui vise à effacer la cause palestinienne. Dans un communiqué, les Brigades Al-Qassam, bras armé de la résistance palestinienne, ont revendiqué une vaste incursion contre un site militaire israélien nouvellement établi au sud-est de Khan Younès. Un groupe de combattants a réussi à pénétrer le périmètre ennemi, ciblant plusieurs chars Merkava-4 avec des roquettes de type « Shawaz » et des roquettes « Yassine 105 ». Des maisons utilisées comme points de retranchement par

les soldats israéliens ont également été prises d'assaut, donnant lieu à des combats à bout portant à l'arme légère et à la grenade. Un résistant a actionné sa ceinture explosive au moment précis où une unité de secours israélienne arrivait sur les lieux, causant morts et blessés dans ses rangs. Selon Al-Qassam, les combattants ont également réussi à abattre le commandant d'un char Merkava et ont bombardé les alentours au mortier afin de couper toute arrivée de renforts. L'affrontement a duré plusieurs heures, obligeant l'armée israélienne à déployer des hélicoptères pour l'évacuation des blessés. Sur le terrain, la résistance affirme avoir infligé des pertes significatives, confirmant ainsi sa capacité à frapper durement l'occupation malgré l'intensité des bombardements israéliens et le blocus étouffant imposé à Ghaza. Parallèlement, d'autres factions ont mené

leurs propres actions. Les Brigades Al-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont revendiqué la destruction de plusieurs engins militaires israéliens dans le quartier de Zeitoun, au sud de Ghaza, grâce à des charges explosives puissantes. Les combattants affirment avoir observé l'évacuation précipitée de soldats blessés. Les Brigades Salah Eddine ont, elles, visé des regroupements de soldats et de blindés près de Khan Younès avec des roquettes de type 107, tandis que les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa ont bombardé les positions israéliennes à l'est de Ghaza avec des mortiers de calibre 60. Ces attaques coordonnées montrent la volonté de la résistance palestinienne d'imposer une nouvelle équation militaire. Au-delà de la riposte immédiate, elles constituent une réponse directe aux annonces de Netanyahu et à la politique expansionniste israélienne. Le

message est clair : la liquidation de la cause palestinienne ne se fera pas sans confrontation. De son côté, la presse sioniste a qualifié les événements de Khan Younès « d'incident sécuritaire grave et exceptionnel », reconnaissant que des soldats ont été blessés et évacués par hélicoptère. Elle a également évoqué la tentative de capture de soldats israéliens par un groupe de résistants sortis d'un tunnel, ce qui souligne la complexité et la précision de l'opération. Dans un contexte marqué par la poursuite des massacres israéliens et une situation humanitaire désastreuse à Ghaza, la résistance armée entend démontrer sa détermination. Elle affirme ainsi qu'elle reste capable de frapper l'armée d'occupation, de lui infliger des pertes et de maintenir vivante la cause palestinienne face aux projets de recolonisation et d'annexion.

M. S.

**ORAN. ÉDUCATION**

## Ouverture de plus de 50 points de vente de manuels scolaires

Plus de 50 points de vente de manuels scolaires destinés aux trois cycles d'enseignement ont été mis en place à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de l'Éducation.

Deux points de vente ont été ouverts au niveau des deux centres régionaux de distribution des documents scolaires, situés dans les communes d'Oran et de Hassi Bounif, en plus de plus de 47 points de vente assurés par des librairies privées. Deux salons du livre scolaire sont également prévus, dans les prochains jours dans les communes d'Oran et d'Arzew, indique-t-on. La même direction a précisé que la vente des



manuels scolaires a débuté, dès le mois d'août en cours, soulignant que tous les livres sont disponibles en quantités suffisantes. A noter que l'opération de distribution des manuels scolaires aux établis-

sements a commencé, en mars dernier, avec plus de 5 millions de livres déjà distribués, dont près de 2 millions seront remis gratuitement aux élèves issus de familles démunies.

**ENVIRONNEMENT**

## Des tonnes d'algues récoltées sur les plages

Le bilan du programme spécial de la campagne nationale de nettoyage des plages des algues et des déchets, dans la wilaya d'Oran, supervisé par la direction locale de l'Environnement, fait état de la collecte de plusieurs tonnes de déchets et de la distribution de centaines de bacs à ordures aux communes côtières, a-t-on appris auprès

de la même direction. Cette initiative, lancée conformément aux instructions du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, rappelle la cellule de communication de cette direction, a englobé également des campagnes de sensibilisation et d'information à destination des estivants, ainsi que le nettoyage des plages des algues et des déchets, en plus de la distribu-

tion de bacs à ordures au niveau des communes côtières.

L'opération a permis de nettoyer quatre plages et de collecter environ 11 tonnes d'algues marines et près de 3 tonnes de déchets, principalement des bouteilles en plastique, avec la participation de plus de 30 associations versées dans l'environnement, selon la même source. Par

ailleurs, des bacs spéciaux pour la collecte des déchets, d'une capacité variant entre 240 et 770 litres, ont été distribués dans les communes côtières, a-t-on encore fait savoir.

Ainsi, la commune d'Oran a bénéficié de 209 bacs, Es-Senia (222), Misserghine (177), Bir El Djir (123), Aïn El-Turck (338), Bousfer (166), Aïn El-Karma (181), Mers El-Hadjadj (176), Arzew (95), Gdyl (108), El Ançor (60), Mers El-Kebir (20), Boutlelis (90), en plus du village méditerranéen, qui a bénéficié de 90 bacs, et du marché du gros des fruits et légumes d'El Kerma, qui a reçu 40 bacs.

En ce qui concerne le suivi et le contrôle de la qualité des eaux de baignade, la station d'Oran de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable a effectué des analyses physico-chimiques sur 434 échantillons prélevés sur les plages autorisées à la baignade, et les résultats ont confirmé que l'eau est propre à la baignade, selon la même source.

**SOUK AHRAS. PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE**

## Ouverture d'une annexe de l'Ecole normale supérieure

Une annexe de l'Ecole normale supérieure sera ouverte dès la prochaine rentrée universitaire (2025-2026) au sein de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, a indiqué mardi la directrice de cet établissement d'enseignement supérieur, Noura Moussa. La même responsable a précisé que l'ouverture de cette annexe intervient en réponse aux besoins croissants exprimés par le secteur de l'éducation, avant de noter que 492 nouveaux étudiants ont déjà été inscrits dans cette annexe pour suivre une formation dans plusieurs disciplines. L'ouverture de cette

annexe s'inscrit également dans le cadre d'une vision prospective du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du ministère de l'Éducation nationale, visant à valoriser les compétences du système éducatif à travers la formation de professeurs qualifiés pour les 3 cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire). S'agissant des spécialités dispensées, Mme Moussa a fait état des filières "langue arabe" et "langue française" pour tous les paliers, "l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, la physique et les mathématiques" pour les cycles moyen et secondaire.

**JIJEL. DSP**

## 139 agents paramédicaux renforcent les établissements de santé

Pas moins de 139 agents paramédicaux fraîchement diplômés dans différentes spécialités viennent d'être affectés dans les établissements de santé répartis dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Yamina Labiad, chargée de l'information de la DSP, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que

ces nouveaux agents, activant dans 8 spécialités, sont le fruit de la formation paramédicale dans la wilaya de Jijel. Les sage-femmes, au nombre de 46, représentent l'effectif le plus important de ces nouvelles recrues, suivies des infirmiers (44 éléments), les autres spécialités constituant le reste des agents affectés, selon la même source. Mme Labiad a indiqué que la répartition des

agents paramédicaux dans les différentes structures de santé s'est opérée selon les souhaits exprimés par les diplômés, lorsque leur classement à l'issue du cursus pédagogique le permet, et selon les postes budgétaires disponibles dans les établissements de santé. L'installation des nouvelles recrues s'est effectuée dans le cadre du renforcement des structures de santé de la

wilaya de Jijel au moyen d'un personnel paramédical qualifié, en vue d'améliorer la qualité des prestations de soins, en droit ligne des efforts des pouvoirs publics visant à rapprocher la santé du citoyen", selon la même source qui a rappelé que les agents paramédicaux ont bénéficié d'une formation théorique et pratique d'une durée de 3 à 5 ans selon la spécialité.

**EL OUED. CULTURE DU MAÏS-GRAIN**

## Plusieurs campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs

Le développement de la culture du maïs-grain a été le thème d'une série de campagnes de sensibilisation organisées dans la wilaya d'El-Oued au profit des agriculteurs, a-t-on appris mardi de la Chambre locale d'agriculture. Encadrées par des spécialistes, dont des agronomes et des professionnels relevant du secteur de l'agriculture, ces actions de vulgarisation, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à promouvoir les cultures oléagineuses, a précisé le président de la Chambre d'agriculture, Djelloul Othmani.

Elles ont pour objectif de d'inciter les agriculteurs à s'impliquer dans le projet d'expansion de la culture du maïs-grain, tout en contribuant à la stratégie nationale d'auto-suffisance et de sécurité alimentaire, a-t-il ajouté. Lors de ces sorties de terrain, qui ont touché plusieurs périmètres agricoles à travers la wilaya, les agriculteurs ont bénéficié des orientations et des explications s'articulant autour du processus technique de la culture du maïs, les facilités administratives et les avantages financiers offerts aux porteurs de projets désireux d'investir dans cette filière.

Parmi les incitations proposées pour encourager les cultures oléagineuses, figurent notamment l'octroi d'une prime de 3.500 de DA/quintal pour les agriculteurs membres des coopératives agricoles et de 3.000 de DA/quintal pour les producteurs individuels, ainsi que pour les fermes pilotes et les opérateurs économiques.

**SIDI BEL ABBÈS. COMMUNE****DE MARHOUM**

## Les travaux de réalisation du CET achevés

Les travaux de réalisation du centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Marhoum, située au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, ont été achevés, a-t-on appris, mardi, auprès de la directrice locale de l'environnement, Safia Djaber. Mme Djaber a précisé que les chantiers de ce projet, qui étaient à l'arrêt depuis 2011, ont été relancés récemment grâce à une enveloppe budgétaire de 100 millions de dinars.

Elle a ajouté que ce projet sectoriel a été réactivé sur instruction du wali, Kamel Hadji, après la résolution des divers problèmes techniques et administratifs qui empêchaient l'avancement des travaux. Cela a permis l'achèvement du chantier avant le délai prévu. L'inauguration officielle de cette infrastructure environnementale est prévue dans les tout prochains jours. Ce CET contribuera à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune de Marhoum ainsi que des communes avoisinantes, en éliminant les points noirs et en traitant les déchets ménagers de manière scientifique et organisée.

Ceci s'inscrit dans la stratégie nationale de protection de l'environnement, de développement durable, et de promotion de l'économie verte et de recyclage, notamment par la récupération des déchets valorisables. A noter que la capacité technique de ce centre est d'environ 273 000 mètres cubes, soit une capacité d'accueil de 30 tonnes de déchets par jour.

BÉJAÏA. PROTECTION CIVILE

# Bourelaf supervise l'intervention d'extinction de l'incendie survenu à Taourirt Ighil

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf s'est rendu, lundi, dans la commune de Taourirt Ighil, daïra d'Adekar (Béjaïa), pour superviser l'intervention de la Protection civile suite à l'incendie survenu dans la région, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).



" Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans la commune de Taourirt Ighil, daïra d'Adekar, le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, accompagné du directeur de l'organisation et de la coordination des opérations, s'est rendu sur les lieux pour superviser l'intervention et garantir une coordination rigoureuse entre les différentes unités et colonnes mobiles, afin d'assurer l'efficacité des efforts sur le terrain pour l'extinction des feux", précise-t-on de même source. Les autorités locales de Béjaïa ont "mis en place une cellule de crise pour suivre la

situation de près et activer les mécanismes de réponse d'urgence en coordination avec les secteurs concernés, en vue de maîtriser la situation et de circonscrire le danger", ajoute le communiqué, rappelant que les unités de la Protection civile, "appuyées par d'importants moyens humains et matériels, poursuivent leurs efforts pour l'extinction de l'incendie enregistré dans la commune d'Adekar, en mobilisant tous les moyens disponibles

pour protéger les vies humaines et les biens et réduire la propagation des feux". Les équipes d'intervention "ont été renforcées par la colonne mobile des wilayas de Béjaïa et de Djelfa et par les deux détachements régionaux de lutte contre les incendies de forêts des wilayas de Bouira et de Sétif, ainsi que par 12 avions bombardier d'eau de type AT802 et des avions BE200 relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).

**TIARET.** OFFRANT 1000 PLACES PÉDAGOGIQUES  
**Lancement du chantier de réalisation d'un institut de formation professionnelle**

Les travaux de réalisation d'un institut de formation professionnelle d'une capacité de 1 000 places pédagogiques ont été lancés récemment dans la ville de Tiaret, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelmoutaleb Kait. M. Kait a indiqué que cet établissement de formation comprendra un bloc pédagogique, quatre (4) laboratoires, un amphithéâtre, un pavillon d'hébergement d'une capacité de 300 lits, un restaurant et un club de loisirs. L'institut sera également doté d'une salle de sport et de six (6) logements de fonction. Un montant de l'ordre de 414,8 millions de dinars a été mobilisé pour la concrétisation de ce projet. Implanté dans la banlieue Est du chef-lieu de wilaya, devenue un pôle urbain après la réalisation de milliers de logements de différentes formules, appuyés par diverses infrastructures éducatives, sanitaires et de services, l'institut dont la livraison est prévue dans un délai d'un an, sera d'un apport important pour les jeunes de la région, affirme-t-on.

**CONSTANTINE.** PROJET DE DÉDOUBLEMENT D'UN TRONÇON DE LA RN 27

## Réception "avant la fin de l'année"

Un projet portant dédoublement d'un tronçon routier de la RN 27 entre les communes de Hama Bouziane et de Beni H'midene, dans la wilaya de Constantine sera réceptionné « avant la fin de l'année en cours (2025) », a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP). L'opération concerne la route reliant le site urbain de Cherkat dans la commune de Hama Bouziane jusqu'à Oued Ouerzeg relevant de la commune de Beni H'midene sur une distance de 18,4 km, a

indiqué à l'APS le chef du service de développement des infrastructures de base au sein de cette direction, Cherif Barakat.

Lancé au début de cette année, les travaux de ce projet dont le taux d'avancement a dépassé 65 %, ont été confiés à l'entreprise publique des travaux publics (EPTP) en sus de 2 autres entreprises privées spécialisées dans ce domaine, a souligné la même source. Portant également sur la réalisation de 2 ouvrages d'art aux lieux dits « Oued Akar » et « Oued Ouerzeg », ce projet

ayant mobilisé un investissement public de près de 4 milliards DA, est destiné à améliorer le trafic routier et à fluidifier la circulation sur cette route empruntée par les usagers et les voyageurs à destination des wilayas de Mila, Jijel et de Bejaïa, a-t-on encore indiqué.

Il est à noter que la wilaya de Constantine dispose d'un réseau routier long de 246 km de routes nationales (RN), 373 km de chemins de wilaya (CW) en plus de 1.000 km de chemins communaux (CC).

**EL TARF.** DSA

## Sessions de formation au profit d'un millier d'apiculteurs

Pas moins de 1.000 apiculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, durant la saison agricole 2024-2025, de sessions de formation destinées à développer leurs compétences et à leur permettre de prendre connaissance des techniques apicoles modernes, a indiqué, mardi, le président de la chambre de l'agriculture, Sassi Abadlia. Selon le même responsable, les sessions de formation, organisées par la chambre locale de l'agriculture, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des conventions conclues avec les directions des services agricoles (DSA), de la formation professionnelle, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA). Ces formations ont permis aux apiculteurs concernés de maîtriser les techniques liées à cette activité, selon M. Abadlia qui a souligné que ces sessions ont aussi constitué une opportunité pour les agriculteurs de connaître les étapes clés pour assurer le bien-

être de la colonie d'abeilles et la production de miel. Les sessions de formations, encadrées par des spécialistes d'instituts agricoles locaux et nationaux, ont également permis d'améliorer les connaissances des apiculteurs bénéficiaires et favorisé l'accroissement du nombre d'apiculteurs dans cette wilaya frontalière.

Le même responsable a rappelé que depuis la saison agricole 2023-2024, pas moins de 5.300 ruches pleines ont été distribuées à des apiculteurs et à des enfants d'agriculteurs (dont des femmes) ayant bénéficié d'une formation de terrain. Relevant que l'apiculture est très répandue dans cette wilaya et dans les communes à caractère forestier, montagneux et pastoral, le président a rappelé que la wilaya d'El Tarf compte environ 70.000 ruches et produit plus de 15 variétés de miel pour une production annuelle de 1.600 quintaux, ce qui place cette wilaya au 5ème rang national en matière de production de miel.

**BISKRA.** TRAVAIL ASSOCIATIF

## Mme Hamlaoui met en exergue l'importance de la formation

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui a mis en exergue mardi depuis Biskra l'importance de la formation dans le domaine du travail associatif pour élever le niveau des performances des associations actives. Dans une rencontre avec les acteurs de la société civile au Centre de recherche scientifiques et techniques sur les régions arides, Mme Hamlaoui a indiqué que les ateliers de formation, organisés par l'ONSC au profit des acteurs des associations dont ceux tenus à Biskra la semaine passée, permettront de promouvoir le travail de ces acteurs bénévoles de sorte à impacter positivement à l'avenir le travail associatif. La formation permet aussi aux acteurs de la société civile d'acquérir des expériences et compétences utiles pour servir l'intérêt général et apporter une valeur ajoutée à l'action bénévole à tous les niveaux, a-t-elle ajouté soulignant le rôle des associations dans l'édification "d'une société exempte de fléaux sociaux" et "l'affrontement des campagnes tendancieuses visant le pays". La rencontre tenue en présence du wali Lakhdar Sedas et des autorités locales, a donné lieu à des débats durant lesquels les acteurs de la société civile ont exposé leurs préoccupations et propositions pour la promotion du travail associatif.

**SÉTIF.** SAISON ESTIVALE

## Plus de 10.000 bénéficiaires d'excursions vers les plages

Pas moins de 10.024 adhérents aux établissements de jeunes de la wilaya de Sétif ont bénéficié d'excursions vers les plages depuis le lancement du plan bleu de la saison estivale 2025 à ce jour, a-t-on appris mardi des organisateurs. Dans une déclaration à l'APS, le président de la ligue des activités de plein air, de loisirs et d'échanges entre jeunes, Okba Harbouche, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) visant à permettre aux jeunes et enfants de passer leurs vacances dans une ambiance récréative sur les plages en cette période de canicule. Tous les moyens ont été mobilisés pour le succès de ces excursions organisées par la ligue des activités de plein air, de loisirs et d'échanges entre jeunes vers les plages des quatre wilayas côtières de Jijel, Bejaïa, Skikda et Boumerdes, a indiqué M. Harbouche. Cette opération se poursuivra jusqu'au 29 août courant pour bénéficier à 2.700 adhérents (garçons et filles) des établissements de jeunes de la wilaya de sorte à toucher le plus grand nombre de jeunes et enfants, favoriser les échanges et les encourager à s'impliquer dans les activités culturelles et de divertissement, selon la même source. Durant la même période, 9.140 enfants et jeunes ont bénéficié des 19 piscines ambulantes, notamment dans les localités reculées auxquels s'ajoutent 2.530 adhérents à la natation récréative à travers 9 piscines olympiques et semi-olympiques de plusieurs communes de la wilaya, selon la même source. La wilaya de Sétif compte 10 piscines relevant du secteur de la jeunesse et sports et quatre piscines relevant des communes d'Ain Azel, Ain Oulmène, El Eulma et Guidjel, selon la direction du secteur.

**S  
T  
R  
O  
B  
S**

SÉLECTION NATIONALE

# Des soucis défensifs pour Petkovic avant le stage de septembre

*Le sélectionneur d'Algérie, le Bosniaque Vladimir Petkovic, est sur le point de finaliser la liste des joueurs concernés par le stage du mois de septembre prochain, qui comprendra deux matchs importants contre le Botswana et la Guinée, comptant pour les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> journées des éliminatoires africaines pour la Coupe du monde 2026.*

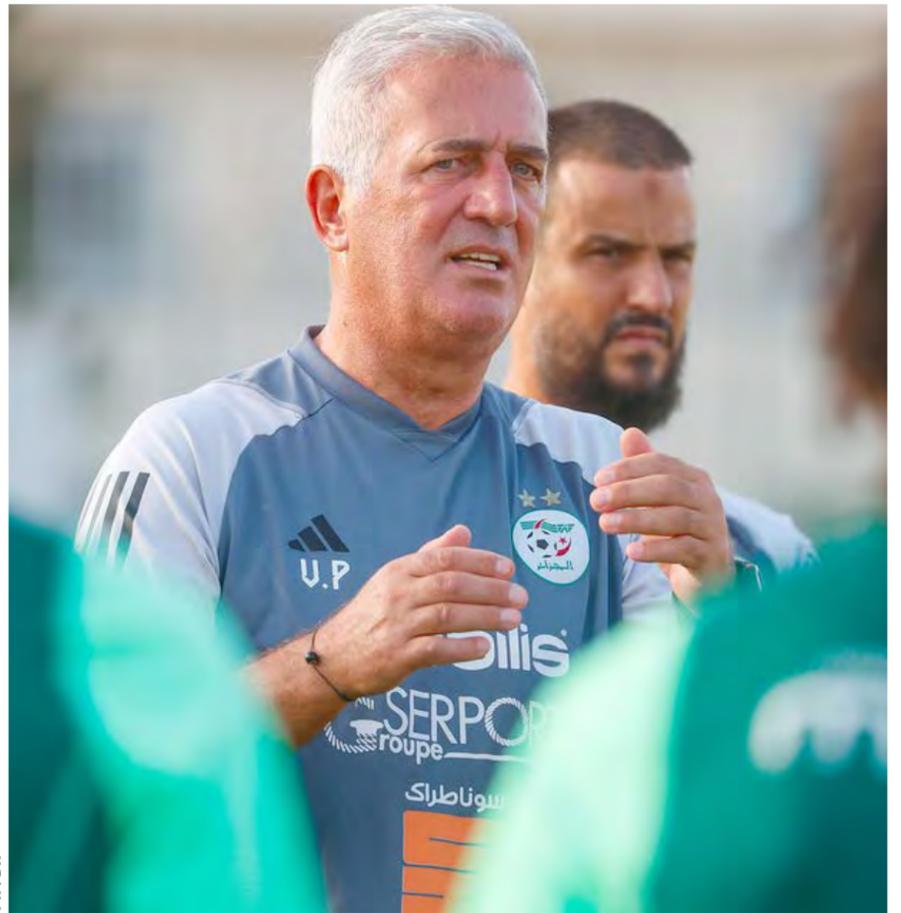
**T**outefois, la ligne défensive reste un véritable casse-tête pour ce technicien, après avoir rencontré lors des précédentes rencontres des problèmes récurrents liés aux absences, blessures et au manque de stabilité dans le onze de départ.

Une source au sein du staff technique de l'équipe algérienne a confié que l'entraîneur Petkovic est profondément préoccupé par les blessures ayant touché plusieurs piliers de sa défense.

Le défenseur de la JS Kabylie, Mohamed Amine Madani (32 ans), s'est blessé avant le début de la nouvelle saison 2025-2026, ce qui pourrait l'éloigner des terrains pendant plusieurs semaines et le priver du reste des matchs de qualification. De même, Aïssa Mandi (33 ans) souffre toujours d'une blessure à l'adducteur, l'ayant empêché de jouer avec son club, Lille, lors de l'ouverture du championnat de France contre Reims. Il est considéré comme le deuxième capitaine des "Fennecs" et l'un des cadres les plus expérimentés.

Auparavant, le club français de Guingamp avait annoncé l'indisponibilité pour plusieurs semaines du jeune défenseur algérien Soheib Nair (23 ans), qui était pressenti pour avoir sa chance lors de la prochaine trêve internationale.

En revanche, quelques nouvelles positives redonnent espoir au staff technique.



En effet, Ahmed Touba (27 ans) a bien entamé sa nouvelle aventure avec le club grec du Panathinaïkos, s'imposant comme titulaire en compétitions locales et européennes, ce qui fait de lui une option sérieuse pour pallier les absences attendues en défense.

De plus, Ayoub Ghezala (29 ans) et Adam Alilet (26 ans) se sont distingués par leurs prestations avec la sélection nationale A', qui participe actuellement au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) des joueurs locaux, faisant preuve d'une grande cohésion et une solidité défensive qui pourraient inciter Petkovic à faire appel à eux dans le futur, compte

tenu du contexte difficile actuel.

La surprise potentielle de la liste de septembre pourrait être la convocation du jeune défenseur du Borussia Dortmund, Elias Benkara (18 ans), qui a participé à la préparation estivale de l'équipe première du club allemand et a montré des qualités prometteuses qui pourraient lui valoir une place précoce dans les plans de la sélection première, notamment face au besoin de l'Algérie d'élargir sa base de choix défensifs avant les échéances cruciales à venir sur la route du Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Hakim S.

CHAN-2025

## Bougherra doit revoir sa copie avant les quarts

**D**e sérieuses craintes sont formulées par les supporters algériens avant les quarts de finale du CHAN après les dernières maigres prestations de la sélection nationale des joueurs locaux. Cela s'est encore vérifié lors de sa précédente sortie face au Niger. Bien que cet adversaire ait été éliminé prématurément de la compétition et ait disputé plus de vingt minutes en infériorité numérique à la suite de l'expulsion de l'un de ses joueurs, la sélection algérienne n'a pas su profiter de cette situation favorable. Les hommes de Madjid Bougherra ont affiché un visage décevant, peinant à s'imposer sur le terrain. L'équipe a souffert d'un manque d'efficacité offensive flagrant, ainsi que de failles dans l'organisation défensive, laissant transparaître un niveau de jeu en deçà des attentes, à l'approche des phases à élimination directe. Cette performance en demi-teinte intervient alors que le sélectionneur Bougherra avait opéré plusieurs changements dans son onze de



départ par rapport aux trois premières rencontres du tournoi. Une rotation qui visait à tester de nouveaux profils et à ménager certains cadres, mais qui semble avoir nui à la cohésion du groupe.

Malgré cette prestation peu convaincante, Madjid Bougherra continue de bâtir un parcours impressionnant à la tête de la sélection algérienne A'. L'ancien capitaine des Verts, reconverti entraîneur, demeure invaincu dans les compétitions sous forme de championnats auxquels il a participé.

Lors de la Coupe Arabe 2021 à Doha, il avait conduit

les Fennecs à la victoire finale, enregistrant quatre succès et deux nuls. Il avait ensuite confirmé lors du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2023 en Algérie, avec cinq victoires et un nul, ne s'inclinant qu'en finale face au Sénégal, et ce uniquement aux tirs au but.

Dans cette nouvelle édition continentale, Bougherra affiche un bilan de trois matchs nuls et une victoire, poursuivant ainsi son parcours sans défaite. Une régularité qui, bien que parfois critiquée pour son manque de panache, témoigne de sa solidité tactique et de sa capacité à bien

préparer ses troupes pour les grandes échéances.

Ce parcours honorable en sélection contraste cependant avec ses expériences mitigées en club, notamment aux Émirats arabes unis avec Al-Fujairah et au Qatar avec Al-Markhiya, où il n'a pas su imposer sa patte ni obtenir de résultats marquants. Néanmoins, depuis sa première prise de fonction à la tête de l'équipe A' en 2020, puis son retour en janvier dernier, Bougherra a démontré qu'il possède les qualités pour encadrer une sélection nationale, en particulier dans des compétitions à enjeu. Si ses choix ne font pas toujours l'unanimité auprès du public algérien, qui réclame à la fois du spectacle et des résultats, Madjid Bougherra s'impose progressivement comme une valeur sûre du football algérien local. Reste désormais à savoir s'il saura transformer cette invincibilité en un véritable titre, et offrir à l'Algérie une nouvelle consécration continentale.

H. S.

## CHAN 2024 Les Verts privés de Bouras



À l'approche du quart de finale face au Soudan, l'équipe nationale A' doit composer avec un coup dur : l'absence définitive d'Akram Bouras. Le milieu de terrain, encore convalescent, a été libéré par le sélectionneur Madjid Bougherra, une décision annoncée mardi par la Fédération algérienne de football (FAF). Les Verts devront donc trouver un nouvel équilibre dans l'entrejeu pour aborder cette rencontre décisive à Zanzibar.

Le football est souvent affaire de détails et d'adaptations rapides. Les compétitions africaines, plus encore, mettent à l'épreuve la solidité des collectifs et la gestion des imprévus. Pour l'Algérie A', la blessure de Bouras tombe au plus mauvais moment, alors que débute la phase à élimination directe. La FAF a précisé que le joueur poursuivra ses soins avec son nouveau club, le Levski Sofia, afin d'éviter toute rechute. Une précaution qui, si elle prive Bougherra d'un élément d'expérience, reste logique pour la suite de la carrière du milieu algérien.

Sur le plan sportif, les Verts ont rempli leur premier objectif : franchir la phase de groupes. Deuxièmes de la poule C, ils se sont assurés une place dans le dernier carré en arrachant des résultats sérieux, même si parfois laborieux. Ce classement leur offre un quart de finale relevé face au Soudan, leader du groupe D grâce à une meilleure différence de buts que le Sénégal. Les Soudanais ont notamment frappé fort en écrasant le Nigeria (4-0), une victoire qui leur donne une confiance supplémentaire. Pour Madjid Bougherra et son staff, le défi est double. Il s'agit non seulement de compenser l'absence de Bouras mais aussi de trouver la formule idéale pour contenir une équipe soudanaise redoutable dans les transitions rapides. L'équilibre au milieu de terrain sera crucial afin de protéger la défense et d'alimenter les attaquants.

### UN DUEL À SAVEUR PARTICULIÈRE

La rencontre de ce vendredi 22 août à 19h (heure locale), à Zanzibar, ne se limite pas à un simple quart de finale. Elle constitue aussi un avant-gout de la CAN 2025 au Maroc, où l'Algérie et le Soudan se retrouveront dans la même poule. Cette double confrontation ajoute une dimension psychologique non négligeable. Gagner au CHAN pourrait ainsi offrir un ascendant moral avant le rendez-vous continental majeur de l'année prochaine. Privée de son maître à jouer, la sélection algérienne devra miser sur la profondeur de son banc et l'émergence de nouvelles solutions tactiques. Certains jeunes auront l'opportunité de se révéler et de prouver qu'ils peuvent porter l'équipe dans les moments décisifs.

L'absence d'Akram Bouras laisse un vide, mais elle offre aussi l'occasion à d'autres de s'imposer et de renforcer la cohésion d'un groupe qui nourrit de grandes ambitions dans ce tournoi. La question est désormais de savoir si les Verts sauront transformer cette épreuve en opportunité pour aller encore plus loin.

M. A. T.

## APRÈS AVOIR REFUSÉ DE PROLONGER SON CONTRAT

# Belaili risque gros à l'ES Tunis

Ces derniers jours, la direction de l'Espérance Sportive de Tunis a décidé de mettre un terme définitif aux dépassements répétés de sa star algérienne, Youcef Belaili. L'ailier vedette de l'équipe nationale algérienne, pourtant connu pour son talent sur les terrains, s'est récemment illustré davantage par ses comportements controversés que par ses performances sportives, semant le trouble au sein du vestiaire de "Bab Souika".

Le dernier incident en date remonte à la semaine dernière, lors d'un match du championnat tunisien. Remplacé par l'entraîneur Maher Kanzari en raison d'un rendement jugé insuffisant, Belaili a vivement exprimé sa colère, réagissant avec frustration à cette décision technique qu'il a visiblement mal digérée.

Dans un climat devenu tendu, la presse tunisienne révèle que la direction de l'Espérance a pris les choses en main. Une réunion de réconciliation a d'abord été organisée



entre le joueur et son entraîneur afin d'apaiser les tensions. Parallèlement, le club a rappelé fermement à Belaili ses obligations de professionnalisme, lui demandant de faire preuve d'un engagement exemplaire, tant sur le terrain qu'en dehors, à partir de maintenant.

La direction du club a également profité de cette mise au point pour rappeler à Belaili que son contrat arrive à échéance à la fin de la saison en cours, et qu'il est impératif qu'il s'associe prochainement à la table des négociations pour discuter d'une éventuelle prolongation.

L'Espérance, sacrée championne de Tunisie, détient un levier de pression important : l'avenir international de Belaili avec les Fennecs. En effet, s'il ne parvient pas à retrouver une place stable et régulière au sein de son

club, sa sélection en équipe nationale pourrait être compromise, ce qui représenterait un coup dur pour le joueur qui tient à jouer la prochaine CAN et potentiellement la Coupe du monde 2026.

Face à cette situation, le club tunisien n'exclut pas d'opter pour une stratégie ferme dans les semaines à venir. Il pourrait conditionner la poursuite de la saison du joueur à une prolongation de contrat. Autrement dit, s'il refuse de renouveler son bail, il pourrait être mis à l'écart jusqu'à la fin de la saison. Une manière claire pour le président Hamdi Meddeb et son staff de ne pas se retrouver dans une position où Belaili partirait librement l'été prochain, sans contrepartie.

Hakim S.

IL DEVIENT LE SEUL ALGÉRIEN À ÉVOLUER AU CALCIO CETTE SAISON

## Rafik Belghali rejoint officiellement l'Hellas Vérone

Le club italien de l'Hellas Vérone a annoncé, mardi soir, officiellement le recrutement de l'international algérien (U23) Rafik Belghali. Le joueur de 23 ans s'est engagé avec la formation de Serie A jusqu'à l'été 2029, après avoir passé avec succès la visite médicale. L'annonce a été faite sur le site officiel du club, qui

a également confirmé dans le même communiqué le départ du Camerounais Jackson Tchatchoua vers Wolverhampton (Angleterre). Ce mouvement ouvre ainsi la voie à Belghali pour espérer s'imposer comme un titulaire dans l'effectif véronais. Formé à la prestigieuse académie du PSV Eindhoven, Rafik Belghali quitte le KV

Malines (Belgique), où il s'était distingué ces dernières saisons par ses performances régulières et son explosivité sur l'aile. Son transfert vers le championnat italien constitue une étape importante dans sa jeune carrière, avec l'ambition de franchir un cap au plus haut niveau européen. Selon plusieurs sources médiatiques, la

transaction aurait coûté près de 2 millions d'euros au club italien, une somme jugée raisonnable compte tenu du fait qu'il ne restait qu'un an de contrat au joueur avec le club belge.

Belghali, qui revient d'une grave blessure au genou, nourrit également l'espoir de taper dans l'œil du sélectionneur national algérien, Vladimir Petkovic, grâce à ce nouveau défi en Serie A. Éligible pour représenter à la fois l'Algérie et la Belgique, le natif de Belgique semble clairement se rapprocher des Verts, surtout dans un contexte où Petkovic cherche à élargir sa base de sélection. A présent qu'Ismael Bennacer est devenu indésirable au Milan AC, le poussant à quitter le Calcio carrément, Belghali devient le seul joueur algérien à évoluer dans le championnat italien cette saison.

H. S.

USM ALGER

## Rezki Remane nommé entraîneur adjoint

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 17 ans Rezki Remane, a été désigné entraîneur adjoint de l'USM Alger, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football mercredi. "Dans le cadre du renforcement du staff technique de l'équipe senior en prévision de la nouvelle saison, la Direction de l'USM Alger annonce la nomination du technicien Rezki Remane en tant qu'entraîneur adjoint du coach Abdelhak Benchikha, qui s'est engagé la semaine dernière avec les Rouge et Noir pour un contrat d'un an. Pour rappel, la majeure partie de la préparation d'avant-saison de l'USMA a été dirigée par le préparateur physique Belaid Medjahed, l'entraîneur des gardiens, Lyes Benhaha et l'ancien joueur Hadj Adlane. Détentric de la dernière édition de la Coupe d'Algérie, l'USMA

avait effectué un premier regroupement à Alger avant de se rendre dans la station balnéaire de Tabarka (Tunisie), pour peaufiner sa préparation en prévision de la nouvelle saison. Côté effectif, le club n'a engagé que

trois nouveaux joueurs jusqu'ici : le défenseur international camerounais Che Malone Junior (ex-SC Simba/Tanzanie), et les milieux de terrain Mohamed Bouderbala (ex-USM El Harrach) et Zakaria Draoui (ex-MC Alger).

MC ALGER

## Zougrana reprend l'entraînement collectif, Tabti se blesse

Le milieu de terrain international burkinabé du MC Alger, Mohamed Zougrana, a réintégré les entraînements collectifs du club algérois, après avoir surmonté "des douleurs au genou", a indiqué le club champion de Ligue 1 Mobilis, mardi dans un communiqué. "Les examens médicaux effectués ont confirmé que le joueur ne souffre d'aucune blessure", précise la même source. Zougrana (23 ans) avait manqué plusieurs séances d'entraînement ainsi que le match amical disputé face au MO Constantine (5-1), disputé dimanche sur le terrain annexe du stade du 19-mai 1956 d'Annaba. En revanche, le milieu de terrain Larbi Tabti a rejoint l'infirmerie. L'ancien joueur de l'USM Bel-Abbès, "a contracté une blessure à l'adducteur de la cuisse droite lors du stage de préparation actuellement en cours à Annaba. Le joueur doit subir des examens complémentaires pour déterminer la durée de son indisponibilité", conclut le communiqué.

IGNATJEV RASSURE LA JSK

## L'attaquant russe reste

Après plusieurs semaines d'incertitudes et de rumeurs sur son départ, Ivan Ignatjev a finalement choisi de poursuivre son aventure avec la JS Kabylie. De retour de Russie dimanche dernier, l'attaquant a eu une longue entrevue avec les dirigeants du club qui ont réussi à le convaincre de rester. Une décision qui met fin à un feuilleton qui avait alimenté la presse sportive depuis la fin du championnat. L'histoire d'Ignatjev à Tizi Ouzou a semblé fragile dès le départ, tant son adaptation à la vie locale lui paraissait difficile. Dans la presse russe, il n'avait pas hésité à confier son mal-être. Pourtant, face à la direction kabyle, il a assuré qu'il n'avait jamais eu l'intention de trahir ses engagements, expliquant son absence prolongée par une grippe sévère, confirmée par deux certificats médicaux. Un problème de visa avait ensuite retardé son retour en Algérie, accentuant les tensions.

Si les dirigeants ont accepté de tourner la page, c'est en grande partie grâce à l'insistance de l'entraîneur Josef Zinnbauer. L'Allemand, conscient du potentiel de son attaquant russe, a exigé son maintien dans l'effectif, surtout après le départ de Berkane vers le Qatar. Pour lui, Ignatjev reste une pièce maîtresse capable de peser sur les défenses adverses et de porter le compartiment offensif aux côtés de Mahious. Le joueur, conscient des attentes placées en lui, s'est immédiatement remis au travail dès son arrivée. Il a suivi un programme individuel en salle, en attendant la reprise collective prévue ce mercredi. L'objectif est clair : combler le retard physique accumulé et retrouver le niveau qui avait fait de lui un titulaire indiscutable lors de la phase retour.

La question qui se pose désormais concerne l'association offensive. L'an dernier, Ignatjev avait trouvé une belle complicité avec Berkane. Désormais, c'est avec Mahious qu'il devra construire des automatismes, un défi qui conditionnera l'efficacité du secteur offensif kabyle. Le staff médical estime qu'il lui faudra une dizaine de jours pour revenir à son meilleur état de forme. De son côté, l'attaquant affirme être prêt à redoubler d'efforts pour convaincre les supporters qu'il peut encore être un atout majeur.

En définitive, la JSK a réussi à retenir un joueur qui semblait sur le départ. Reste à savoir si Ivan Ignatjev saura transformer cette seconde chance en une saison pleine et décisive.

M. A. T.

## Résiliation à l'amiable du contrat du Congolais Walter Bwalya

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir une "résiliation à l'amiable" du contrat de son attaquant congolais Walter Bwalya, sans préciser le motif de cette séparation. "Nous informons nos chers supporters de la résiliation à l'amiable du contrat liant le joueur Walter Bwalya à la JSK", a indiqué la Direction du club dans une publication sur ses réseaux sociaux, accompagnée d'une photo du joueur sur laquelle est écrit :

"Good Luck Bwalya", façon de lui souhaiter bonne chance pour la suite de sa carrière. Agé de 30 ans, l'attaquant congolais s'était engagé en 2024 avec les Canaris, pour un contrat de deux ans, soit jusqu'en 2026, mais son rendement n'a pas donné satisfaction. En effet, l'an dernier, pour sa première saison avec la JSK, Bwalya avait cumulé que 639 minutes de jeu en 22 matchs, toutes compétitions confondues, et il n'avait réussi à inscrire que deux buts. De bien faibles statistiques pour un joueur recruté pour dynamiser le secteur offensif des Canaris, et marquer suffisamment de buts pour aider le club à atteindre ses objectifs.

# La succession du MCA est ouverte

LIGUE 1 MOBILIS (2025-2026)

Le coup d'envoi de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis sera donné jeudi, avec 16 clubs engagés dont deux promus : le MB Rouissat, qui découvre pour la première fois de son histoire l'élite, et l'ES Ben Aknoun, de retour après une saison passée en Ligue 2 amateur.

Sur la grille de départ, les ambitions sont variées : succéder au MC Alger, double champion en titre, décrocher une place continentale ou tout simplement assurer le maintien. Sacré champion d'Algérie pour la 9e fois de son histoire, le MCA abordera la nouvelle saison avec l'objectif évident de conserver sa couronne, mais la tâche s'annonce toutefois ardue, en raison de la présence de sérieux prétendants, entre autres, la JS Kabylie, vice-championne sortante, le CR Belouizdad, ou encore l'USM Alger.

### LES FAVORIS POUR CONFIRMER LEUR STATUT

Contrairement aux précédentes intersaisons, le MCA a préservé l'ossature de son effectif, en libérant certains joueurs, contre deux recrues jusqu'à présent : le gardien de but international Alexis Guendouz et le défenseur Aymen Bouguerra. Au niveau de l'encadrement technique, le Doyen a engagé les services du Sud-Africain Rhulani Mokwena, en remplacement du Tunisien Khaled Ben Yahia, dont le contrat n'a pas été prolongé. Le Doyen qui espère faire la passe de trois pour la première fois de son histoire, devra néanmoins, batailler dur face à la concurrence des autres grosses cylindrées, qui se sont renforcées qualitativement, à l'image de la JSK. Le club de la ville des Genêts, entend bien reconquérir un titre qui fuit son palmarès depuis 2008. Avec l'Allemand Josef Zinnbauer sur le banc, et le recrutement, entre autres, du deuxième meilleur buteur du championnat la saison dernière, Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad), les "Canaris" s'avancent bien armés pour disputer le titre. Le CR Belouizdad, troisième au terme du précédent exercice et battu en finale de la Coupe d'Algérie, face à l'USM Alger (0-2), aura à cœur de tourner la page d'une saison chaotique, qui a vu le Chabab sortir bredouille, sans le moindre titre pour la première fois depuis six ans. Même si le club de Laâquiba n'a pas fait des folies dans le marché des transferts, il n'en demeure pas moins que l'effectif actuel est capable de relever la tête, sous la houlette de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, reconduit dans ses fonctions. Toutefois, l'état-major du CRB a été secoué avec la démission de Mehdi Rabehi, suivi par le court passage de son successeur Rachid Ouakli, avant que ce dernier ne soit remplacé par Badreddine Bahloul. L'USM Alger, de son côté, affiche de grandes ambitions,



comme à son accoutumée. Le club de Soutara, détenteur de la Coupe d'Algérie, a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, 22 mois après sa démission en octobre 2023. A l'instar des clubs favoris, l'USMA a procédé à la libération de certains éléments, tout en renforçant l'effectif avec des joueurs tels que le défenseur international camerounais Che Malone Junior (ex-Simba SC/ Tanzanie), le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-MCA), et l'attaquant Mohamed Bouderbala (ex-USMH). L'objectif des "Rouge et Noir" est, sans aucun doute, de renouer avec le titre de champion, qui échappe au club algérois depuis 2019.

### LES OUTSIDERS ET LES NOUVEAUX VENUS

Derrière ces cadors, plusieurs équipes tenteront de tirer leur épingle du jeu. Le MC Oran, qui a souffert la saison dernière pour éviter la relégation, repart, une autre fois, avec l'ambition de retrouver son standing, sous la conduite du directeur sportif, Si Tahar Cherif El Ouezzani, assisté par l'entraîneur adjoint, Mounir Lebbab, après la résiliation, lundi soir, "à l'amiable" du contrat de l'entraîneur Hubert Velud, en poste depuis près d'une dizaine de jours seulement. L'ES Sétif, l'un des clubs les plus titrés du pays, s'est orienté vers l'école allemande, avec l'arrivée d'Antoine Hey, en remplacement du technicien tunisien Nabil Kouki, parti rejoindre le club égyptien d'Al-Masry SC. De son côté, le CS Constantine, demi-finaliste de la précédente édition de la Coupe de la Confédération africaine, tentera de jouer le rôle de challenger, sous les ordres du Bosnien Rusmir Cviko, qui a pris le relais en remplacement de Kheireddine Madoui, qui a rejoint le club d'Al-Nasr de Benghazi. Sauvés de justesse lors de l'exercice écoulé, l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem espèrent éviter les erreurs du passé. Si la direction chélifienne a remercié Samir Zaoui, pour engager l'entraîneur Fouad Bouali, l'Espérance a voulu capitaliser sur la continuité en gardant Nadir Leknaoui, et surtout réalisant un recrutement rentabilisant avec l'arrivée de l'ex-gardien international Rais M'bolhi. Le Paradou AC et la JS Saoura, qui avaient réalisé une

bonne saison, l'année dernière, terminant dans la Top 5, tenteront de maintenir la dynamique, tout en visant une participation continentale, une manière de confirmer leurs ambitions. Les deux promus, le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun, arrivent sans complexe. Pour le premier, c'est un baptême du feu historique, alors que le second espère confirmer son retour au sein de l'élite après un bref passage par l'antichambre. Leur mission principale consistera à assurer le maintien, tout en profitant de chaque match pour bousculer la hiérarchie. Dans un championnat réputé imprévisible, où les forces en présence semblent plus proches que jamais, la suspense s'annonce total. Les grosses cylindrées paraissent avoir une longueur d'avance, mais l'histoire de la Ligue 1 a souvent prouvé que la logique est faite pour être déjouée.

### Le programme de la 1re journée

Jeudi 21 août 2025:  
MC Oran - ES Ben Aknoun 18h00  
JS Saoura - MB Rouissat 20h00

Vendredi 22 août 2025:  
Olympique Akbou - ES Mostaganem 17h00  
MC El Bayadh - CS Constantine 17h00

Samedi 23 août :  
Paradou AC - ASO Chlef 17h00  
USM Khenchela - ES Sétif 17h00

Reportés :  
JS Kabylie - USM Alger  
MC Alger - CR Belouizdad.

## TRANSFERTS Abdelhak Hathat rejoint l'USMH

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé mercredi le recrutement de l'avant-centre Abdelhak Hathat, en provenance de la catégorie U21 de l'Olympique Akbou. "Abdelhak Hathat est officiellement Harrachi", a indiqué la Direction des Jaune et Noir dans un bref communiqué, diffusé mercredi sur ses réseaux sociaux. Un atout offensif supplémentaire pour le club banlieusard, qui semblait dans l'obligation de se renforcer à ce niveau, après le rendement moyen de ses attaquants pendant le stage précompétitif actuellement en cours à Ain Draham (Tunisie). En effet, malgré la présence de plusieurs atouts offensifs de renom, tels que Billel Bensaha, Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), Amara Lemnaouer (ex-US Chaouia), Fouad Lachehab (ex-Olympique Akbou) et Youcef Bechou (ex-SC Sao Joao de Ver/Portugal), l'attaque de l'USMH n'a marqué qu'un seul but en trois matchs amicaux. Ce qui peut être considéré comme trop peu pour une équipe qui s'est fixée pour objectif de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis.

## Le mouvement des entraîneurs

Le mouvement des entraîneurs de la Ligue 1 Mobilis de football, à la veille du coup d'envoi de la saison 2025-2026, prévu jeudi, vendredi, et samedi.

- MC Alger : Rhulani Mokwena (Afrique du Sud/ nouveau)  
- JS Kabylie : Josef Zinnbauer (maintenu)  
- CR Belouizdad : Sead Ramovic (Allemagne/ maintenu)  
- JS Saoura : Lotfi Boudraâ (nouveau)

- Paradou AC : Billel Dziri (maintenu)  
- ES Sétif : Antoine Hey (Allemagne/ nouveau)  
- USM Alger : Abdelhak Benchikha (nouveau)  
- MC Oran : sans entraîneur après la résiliation du contrat de Hubert Velud (lundi)  
- USM Khenchela : Djilali Bahloul (nouveau)  
- CS Constantine : Rusmir Cviko (Bosnie-Herzégovine/ nouveau)  
- Olympique Akbou : Lotfi Amrouche (nouveau)  
- MC El-Bayadh : Chérif

Hadjar (nouveau)  
- ASO Chlef : Fouad Bouali (nouveau)  
- ES Mostaganem : Nadir Leknaoui (maintenu)  
- ES Ben Aknoun : Mounir Zeghdoud (nouveau)  
- MB Rouissat : Abdelkader Amrani (nouveau)

**NB : Seuls Josef Zinnbauer (JSK), Sead Ramovic (CRB), Billel Dziri (PAC), et Nadir Leknaoui (ESM) ont été maintenus à leurs postes par rapport à la saison dernière.**

# CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE L'Algérie brille à Accra

En seulement deux journées de compétition aux Championnats d'Afrique d'haltérophilie, les cadets et juniors algériens ont frappé fort en récoltant 22 médailles. Une performance qui illustre la progression constante de la discipline dans le pays et la volonté de ses jeunes athlètes d'imposer les couleurs nationales sur la scène continentale.

**L'**Algérie a toujours eu une tradition de force physique à travers ses champions dans divers sports de combat et de puissance. Mais depuis quelques années, l'haltérophilie connaît un nouvel essor grâce à un encadrement plus rigoureux et des talents précoces. Les résultats enregistrés à Accra en sont une nouvelle preuve éclatante, avec un total impressionnant de six médailles d'or, neuf d'argent et sept de bronze. Dès la deuxième journée, plusieurs jeunes se sont particulièrement distingués. Mohamed Islam Touiri (71 kg) a marqué les esprits en s'offrant six médailles à lui seul : deux en or et une en argent chez les cadets, auxquelles il a ajouté deux en bronze chez les juniors. De son



côté, Chaabi Koussai, engagé en catégorie cadets (60 kg), a réalisé un sans-faute avec trois médailles d'or, confirmant son statut d'espoir majeur. Chez les filles, Ahlam Ressani (63 kg) a contribué à l'effort collectif en accrochant deux bronzes supplémentaires.

## UN DÉPART PROMETTEUR DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE

La veille déjà, les haltérophiles algériens avaient donné le ton. Haroun Moussa (56 kg), engagé chez les juniors, s'était offert l'unique médaille d'or de la journée grâce à une maîtrise parfaite de l'épaulé-jeté. Il avait complété sa moisson avec deux médailles d'argent, à l'arraché et au total. Chez les filles, Ines Driss (58 kg) avait brillé par sa régularité en décrochant six médailles d'argent, trois en cadettes et trois en juniors. Quant à Saadi Bouchra (48 kg), elle avait enrichi le palmarès algérien avec trois médailles de bronze dans la catégorie juniors.

Ces résultats montrent une répartition équilibrée des performances entre garçons et filles, traduisant le sérieux du travail effectué par la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) pour promouvoir la discipline dans les deux sexes.

La délégation algérienne, conduite par les entraîneurs nationaux Fouad Bouzenada et Abdelbassat Khelfellah, se compose de huit athlètes dont trois filles.

Ce choix stratégique reflète une volonté de miser sur la jeunesse et de préparer l'avenir. Chaque médaille remportée à Accra ne constitue pas seulement une récompense individuelle, mais aussi un investissement pour l'avenir de l'haltérophilie nationale. La FAH n'a pas manqué de souligner que ces premiers résultats sont le fruit d'un travail acharné et d'une détermination exemplaire. Dans un communiqué, elle a salué « la volonté et la détermination de

l'équipe nationale à représenter l'Algérie de la meilleure façon possible et à honorer le drapeau national lors de cet important événement continental ». Au-delà des médailles, c'est l'expérience accumulée par ces jeunes athlètes dans une compétition internationale de haut niveau qui comptera. Les Championnats d'Afrique, organisés du 15 au 22 août à Accra, constituent un tremplin idéal vers de futures échéances mondiales, voire olympiques.

## UN AVENIR PROMETTEUR POUR L'HALTÉROPHILIE ALGÉRIENNE ?

Avec 22 médailles en seulement deux journées, l'Algérie s'affirme déjà comme l'une des nations phares de cette édition des Championnats d'Afrique. Si la dynamique se poursuit, la sélection pourrait battre son propre record et gravir les échelons du classement général. Cette moisson illustre aussi l'émergence d'une nouvelle génération qui aspire à écrire l'histoire de la discipline en Algérie, comme l'ont fait les pionniers avant elle dans d'autres sports de force. La suite de la compétition sera donc scrutée avec attention, tant pour confirmer cette belle entrée en matière que pour envisager un futur encore plus glorieux.

La question reste désormais de savoir si cette dynamique pourra être maintenue jusqu'à la fin du tournoi et surtout prolongée lors des compétitions internationales à venir.

*Mohamed Amine Toumiat*

## ÉQUIPE NATIONALE U16 Ziani convoque 31 joueurs pour un premier stage

**L'**e sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 16 ans (U16) de football, Karim Ziani, a retenu 31 joueurs locaux, pour un stage prévu du 20 au 25 août au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi sur son site officiel. L'USM Alger et le CR Belouizdad, sont les clubs les plus représentés dans cette liste avec 4 joueurs chacun pour ce premier stage de cette catégorie, précise la même source. C'est la première expérience pour Ziani (43 ans) sur le banc d'une sélection nationale, six années après avoir mis fin à sa carrière de joueur en 2019, sous le maillot de l'US Orléans (France).

Voici par ailleurs la liste des 31 joueurs : Bozetine Juba (JSK), Oujdit Oussama (CF Akbou), Boulasseur Fouad (CF Akbou), Abed Yacine (PAC), Abdallah Abdelkader (PAC), Chérifi Yacine (PAC), Bouderbala Rabah (USMA), Abdellaoui Waïl (USMA), Lounes Rayan (USMA), Besaoud Mohamed (USMA), Achouri Oussama (ESS), Ghadbane Mohamed (ESS), Boutib Lyad (ESS), Sahraoui Youcef (CRB), Mebrek Yacine (CRB), Feninekh Mohamed (CRB), Boudoukha Ayoub (CRB), Boufriouia Zeyd (ASO), Boudjelthia Tahar (ASO), Ketrouci Rachid (ASO), Abdaoui Mohamed (ES Guelma), Menasria Baha-Eddine (ES Guelma), Debar Abderrahim (ES Guelma), Lainani Adam (MCA), Amrouche Oussama (MCA), Akroun Youcef (MCO), Bouaoune Mohamed (US Tebessa), Hadid Mohamed (ESBT Saïda), Abdadi Abdennour (AS Aïn M'lila), Benkhaled Mohamed (USM Annaba), Lokman Aïb (MBB Annaba).

LIGA

# Mbappé délivre le Real Madrid pour la première de Xabi Alonso

Buteur sur pénalty, l'attaquant français Kylian Mbappé a permis mardi au Real Madrid de lancer sa saison en Liga par un court succès (1-0) face à Osasuna au stade Santiago Bernabéu, offrant également à son nouvel entraîneur Xabi Alonso ses trois premiers points en championnat.

Jusqu'ici remuant mais peu en réussite devant le but, le capitaine de l'équipe de France, meilleur buteur du championnat espagnol l'an passé pour sa première saison au Real, a pris ses responsabilités pour transformer un pénalty qu'il avait lui-même provoqué, et ouvrir son compteur en Liga (51e, 1-0) avec son nouveau numéro 10. Cette première réalisation du Bondynoï, apparu en jambes et volontaire, a suffi à assurer au club madrilène une victoire étriquée mais méritée pour lancer son opération reconquête sous les ordres de son ex-stratège Xabi Alonso, qui a succédé à l'Italien Carlo Ancelotti après une saison décevante, sans trophée majeur, terminée derrière son grand rival le FC Barcelone. "Kylian, après cette première année où il a réalisé de très bonnes choses, on voit qu'il veut encore faire plus. Je ne sais pas si c'est lié au nouveau numéro ou pas, ou simplement à son ambition de gagner, mais il veut donner un meilleur rendement individuel et collectif et inspirer ses coéquipiers", a résumé Xabi Alonso en conférence de presse. "On voit son envie au quotidien. Aujourd'hui il a généré ces situations décisives qui permettent de remporter des matchs", a-t-il ajouté.



PH: DR

## LA RÉVOLUTION TACTIQUE ATTENDRA

Malgré plusieurs occasions franches en première mi-temps et une domination territoriale presque totale (80% de possession), les Merengues avaient eu jusque-là beaucoup de mal à percer une défense basque disciplinée, donnant un aperçu des difficultés que risque de rencontrer le géant espagnol face aux blocs bas. Les principes de jeu de l'ancien coach du Bayer Leverkusen, dont on avait pu voir les prémices lors du Mondial des clubs, ont certes été visibles, sur la pelouse du Santiago Bernabéu, notamment avec un bloc haut, et une implication accrue des offensifs au pressing et à la récupération du ballon. Mbappé et Vinicius Junior, dont l'entente reste encore à parfaire, ont, en

ce sens, montré l'exemple. Tout comme le jeune turc Arda Güler et l'international français Aurélien Tchouaméni. Les trois recrues estivales, les Espagnols Dean Huijzen et Alvaro Carreras, et le latéral anglais Trent Alexander-Arnold, ont également connu un baptême relativement tranquille.

Mais la révolution tactique promise par le technicien basque prendra, logiquement, encore du temps. Sans surprise élu homme du match, Mbappé, qui avait vu sa frappe sans élan dans la surface frôler le poteau gauche adverse (34e) en première mi-temps, aura dès dimanche (21H30) une nouvelle occasion de démontrer son bon état de forme sur la pelouse du promu Oviedo.

RABIOT POUSSÉ DEHORS

## L'OM prend feu à nouveau

La défaite de l'OM vendredi à Rennes aura laissé encore plus de traces que prévu: impliqué dans une bagarre avec un équipier après le match, Adrien Rabiot a été placé sur la liste des transferts mardi par son club, qui s'apprête donc à se séparer de son meilleur joueur. "L'Olympique de Marseille informe qu'Adrien Rabiot et Jonathan Rowe ont été placés sur la liste des transferts par le club.

Cette décision a été prise en raison d'un comportement inadmissible dans le vestiaire après le match contre le Stade Rennais, en accord avec le staff technique et en application du code de conduite interne du club", a annoncé l'OM dans un communiqué publié en début de soirée. "La décision a été communiquée par le club aux deux joueurs ce lundi", a ajouté le club, qui recevra samedi le Paris FC pour son premier match de la saison au Stade Vélodrome.

Totalement imprévisible il y a quelques jours à peine, l'annonce de mardi, qui concerne un joueur cadre de l'équipe de France, confirme que l'OM vit dans un état de chaos quasi-permanent et sait inventer des crises ex-nihilo. Après la quali-

fication pour la Ligue des Champions obtenue en fin de saison dernière, malgré plusieurs épisodes de crise et grâce notamment aux performances de Rabiot (neuf buts et quatre passes décisives en 29 matchs de championnat), l'été avait pourtant semblé calme et la préparation réussie. Les supporters marseillais étaient confiants, heureux de voir leur coach Roberto De Zerbi et leurs joueurs les plus talentueux, Rabiot, Mason Greenwood ou Pierre-Emile Hojbjerg, poursuivre l'aventure.

### ECHANGES DE COUPS

Mais il a donc suffi d'un but de Ludovic Blas dans les dernières secondes vendredi à Rennes (défaite 1-0 lors de la première journée de Ligue 1) pour déclencher, tel un effet papillon, un nouveau psychodrame à Marseille.

Très vite, les échos d'un après-match très tendu sont revenus aux oreilles des journalistes présents dans la zone mixte du Roazhon Park, qui n'ont pas eu besoin d'écouter aux portes tant le volume est monté haut. "C'était très électrique et le ton est vraiment monté", a expliqué une source à l'AFP. Plusieurs cadres se

sont exprimés de façon véhémement et une altercation très tendue a opposé Rabiot (30 ans, 53 sélections) et l'espoir anglais Jonathan Rowe. Le club a d'abord démenti toute bagarre mais mardi, l'Equipe a évoqué "des échanges de coups entre les deux hommes", ce qu'a confirmé dans la journée à l'AFP une source proche du club. Dès lundi, les deux joueurs avaient été temporairement écartés de l'équipe première et ils ne se sont pas entraînés non plus mardi, avant le coup de tonnerre du communiqué du club.

### "LE MEILLEUR HOMME"

Rowe, qui a peu joué la saison dernière, était de toute façon annoncé sur le départ. Mais le choix de se priver de Rabiot, dont l'arrivée à Marseille l'été dernier était considéré comme le plus beau coup du tandem formé par le président Pablo Longoria et son directeur du football Medhi Benatia, est en revanche une énorme surprise. "C'est quelqu'un de spécial. Je dirais que c'est le meilleur homme que j'ai eu dans un vestiaire pendant toute ma carrière, un exemple de travail", assurait

Longoria cet été dans le documentaire "Sans jamais rien lâcher", produit par l'OM et qui dévoile les coulisses de la saison dernière. "+Adri+, au-delà d'être un top-joueur, dans sa tête c'est le béton armé", déclarait de son côté Benatia dans le même film. Quant au joueur, il assurait dans une interview à La Provence il n'y a même pas 10 jours que "la meilleure chose était de rester à l'OM". Contacté par l'AFP, l'avocat de la famille Rabiot, Me Romuald Palao, a évoqué une "décision extrêmement surprenante".

"Du côté d'Adrien, un départ n'était pas du tout programmé et il était hyper épanoui à Marseille", a-t-il dit. La carrière d'Adrien Rabiot a déjà été marquée par plusieurs situations conflictuelles. En 2019, il avait ainsi quitté le Paris SG après six mois de mise à l'écart sur fond de désaccord contractuel. En 2018, il avait refusé le statut de réserviste avec les Bleus avant la Coupe du Monde. Il avait été écarté de l'équipe de France pendant deux ans mais fait désormais partie des cadres de la sélection de Didier Deschamps, qui espère disputer l'été prochain le Mondial-2026.

ANGLETERRE

## Salah, sacré joueur de l'année pour la troisième fois

L'attaquant vedette de Liverpool Mohamed Salah est devenu mardi le premier joueur à remporter pour la troisième fois le titre de joueur de l'année en Premier League, décerné par la PFA (Association des footballeurs professionnels). L'Egyptien sort d'une saison florissante avec un 20e titre de champion d'Angleterre conquis par les Reds et un total personnel de 29 buts et 18 passes décisives. Salah avait déjà été sacré joueur de l'année lors des saisons 2017/18 et 2021/22. Ces derniers mois, le joueur de 33 ans a également reçu deux autres prix du joueur de l'année, décernés l'un par l'Association des journalistes de football et l'autre par la Premier League.

NEWCASTLE

## Alexander Isak sort enfin du silence et demande à partir

Dans le viseur de Liverpool et souhaitant quitter Newcastle pour les Reds, Alexander Isak est mis de côté par son club. Ce mardi alors que la cérémonie des PFA Awards l'a intégré au onze type de la dernière saison, le buteur suédois est enfin sorti du silence par rapport à sa situation actuelle.

C'est le dossier chaud du mercato en Premier League depuis quelques semaines. Sorti d'une saison démentielle avec Newcastle où il a inscrit 27 buts et délivré 6 passes décisives en 42 rencontres, Alexander Isak (25 ans) pousse pour quitter les Magpies. Malgré la qualification en Ligue des Champions avec le club anglais, l'ancien du Borussia Dortmund et de la Real Sociedad ne jure que par Liverpool qui veut le recruter. Ainsi, le natif de Solna force son départ et a été écarté de la tournée asiatique de Newcastle et n'a pas pris part à la première journée de Premier League. Ce mardi alors que se tenaient les PFA Awards, la cérémonie organisée par le syndicat des joueurs de Premier League, Alexander Isak a obtenu une récompense en étant intégré dans le onze type de la saison 2024/2025. Absent de cette cérémonie, il n'a toutefois pas manqué de la suivre et a lâché une sacrée bombe sur ses réseaux sociaux. En effet, il a tenu à sortir du silence par rapport à sa situation actuelle. «Je suis fier d'être reconnu par mes collègues professionnels et d'être nommé dans l'équipe de la saison 2024/25 de la PFA Premier League. Je tiens avant tout à remercier mes coéquipiers et tous ceux de Newcastle United qui m'ont soutenu tout au long de mon parcours», a-t-il d'abord commencé. Alexander Isak souhaite toujours partir. Il a ensuite tenu à s'exprimer sur le sujet qui semble lui tenir à cœur, lui qui est à l'écart de son équipe pour le moment. «Je ne suis pas présent à la cérémonie ce soir. Avec tout ce qui se passe, je ne me sentais pas à l'aise d'être là. J'ai gardé le silence pendant longtemps, tandis que d'autres s'exprimaient. Ce silence a permis à certains d'imposer leur propre version des faits, même s'ils savent qu'elle ne reflète pas ce qui a été réellement dit et convenu à huis clos», a-t-il déclaré. Alexander Isak estime qu'il a été floué dans cette histoire et que Newcastle n'a pas vraiment tenu ses promesses. Le buteur suédois continue de réclamer son départ: «en réalité, des promesses ont été faites et le club connaît ma position depuis longtemps. Faire comme si ces problèmes n'étaient qu'une question d'actualité est trompeur. Lorsque les promesses sont rompues et que la confiance est perdue, la relation ne peut pas perdurer. C'est là où je me trouve actuellement et c'est pourquoi le changement est dans l'intérêt de tous, et pas seulement le mien». De quoi relancer ce dossier à moins de deux semaines de la fin du mercato...

TARIFS DOUANIERS IMPOSÉS PAR LES ETATS UNIS, AUX PRODUITS DE LA NAMIBIE

# «Ils menacent particulièrement les exportations de diamants polis» avertit la Banque centrale

Les nouveaux tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis pourraient peser lourdement sur la balance commerciale et les finances publiques de la Namibie, menaçant particulièrement les exportations de diamants polis du pays, avertit le gouverneur de la Banque de Namibie, Johannes Gawaxab.



PH: DR

Gawaxab a déclaré à l'issue d'un dialogue sur la politique monétaire que la décision des Etats-Unis d'imposer un tarif de 15 % sur les diamants polis « pourrait réduire les volumes d'exportation et éroder les recettes publiques ». Les diamants, qui contribuent à environ 10 % du produit intérieur brut

(PIB) et à plus d'un cinquième des recettes d'exportation, restent l'une des sources les plus importantes de devises et de revenus publics de la Namibie. Gawaxab a noté que si « l'ura-

nium, un produit d'exportation clé pour la Namibie, est exempté en raison de son importance stratégique pour les Etats-Unis », d'autres produits tels « que le marbre et le sel sont désormais

confrontés à des coûts plus élevés et à une compétitivité réduite sur le marché américain en raison des tarifs douaniers ». Le gouverneur a averti que les mesures commerciales interviennent à un moment où l'économie namibienne ralentit déjà, avec une croissance du PIB projetée à 3,5 % en 2025, contre 3,7 % en 2024. Selon la banque centrale, les acteurs de l'industrie présents au dialogue sur la politique monétaire ont fait écho de leurs inquiétudes, avertissant que « les tarifs pourraient freiner la compétitivité des exportations de la Namibie à court terme », tout en appelant à « la poursuite du dialogue pour aider les exportateurs à surmonter les défis ». Pour rappel, les Etats-Unis ont imposé de nouveaux tarifs douaniers sur les importations en provenance de la plupart des pays africains, dont la Namibie, en vigueur depuis début mois courant.

NIGERIA

## Le bilan de l'attaque d'une mosquée monte à au moins 30 morts

Le bilan de l'attaque d'une mosquée dans le nord-ouest du Nigeria mardi s'est alourdi à au moins 30 morts, ont indiqué mercredi des sources locales, après un premier bilan qui avait fait état de 13 tués. Aminu Ibrahim, un responsable politique local, a déclaré à l'Assemblée de Katsina, Etat où a eu lieu l'attaque, que 30 personnes avaient été tuées. Depuis plusieurs années, des gangs criminels, appelés "bandits" par la population, multiplient les attaques dans le nord-ouest et le centre du Nigeria, pillant des villages, enlevant des habitants contre rançon et incendiant des maisons. Plusieurs communautés ont choisi de négocier des accords de paix avec ces groupes, notamment dans l'Etat de Katsina. Cependant, les "bandits" conservent souvent la majorité de leurs armes même dans le cadre des accords de paix et utilisent les trêves pour créer des zones sûres dans les régions couvertes par ces accords, tout en poursuivant leurs attaques ailleurs.

R. I.

SOUDAN

## Plus de 1500 nouveaux cas de choléra et 22 décès recensés en une semaine

Un total de 1 575 nouveaux cas de choléra et 22 décès avaient été recensés au cours de la dernière semaine au Soudan, a fait savoir mercredi le ministère soudanais de la Santé. Dans un communiqué relayé par des médias, le ministère a précisé que "le nombre total de cas atteignait désormais 101 450, dont 2 515 décès, répartis sur les 18 régions du pays depuis la déclaration de l'épidémie en août 2024". Cette crise sanitaire survient alors que l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) s'affrontent depuis avril 2023 dans un conflit ayant déjà fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales.

R. I.

R. I.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE

## Le chef de l'UA rend hommage aux travailleurs humanitaires en Afrique et au-delà

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a rendu hommage au courage et au sacrifice des travailleurs humanitaires en Afrique et au-delà, alors que le monde célébrait la Journée mondiale de l'aide humanitaire. « Chaque jour, dans les conditions les plus dangereuses, les travailleurs humanitaires sauvent des vies, soulagent les souffrances et protègent la dignité humaine. Ils représentent le meilleur de notre humanité commune », a déclaré Youssouf dans un message publié mardi par l'UA à l'occasion de la Journée internationale. Le président a noté que l'Afrique et le reste du monde sont confrontés à des crises qui se chevauchent, notamment des conflits prolon-

gés, une urgence climatique qui s'accélère, l'insécurité alimentaire, la diminution des ressources humanitaires et une pression croissante sur le système multilatéral. « Ces défis convergents aggravent les vulnérabilités et testent les limites de notre réponse collective », a souligné le président. Il a appelé à une solidarité mondiale renouvelée, à des partenariats multilatéraux plus forts et à des investissements prévisibles et durables pour prévenir les crises et préserver la paix. « L'action humanitaire doit être soutenue par une volonté politique, fondée sur le droit international humanitaire et complétée par des efforts visant à s'attaquer aux causes profondes des crises », a-t-il ajouté. L'UA se tient aux côtés

des acteurs humanitaires du monde entier, a déclaré le président, ajoutant que « protéger la vie et la dignité n'est pas seulement une responsabilité collective, c'est l'impératif moral de notre époque ».

Le 19 août 2003, soit quelques mois, après l'invasion de l'Irak par l'armée des Etats Unis, un attentat à la bombe contre l'hôtel Canal à Bagdad, en Irak, a tué 22 travailleurs humanitaires, dont le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Irak, Sergio Vieira de Mello. Cinq ans plus tard, l'Assemblée générale a adopté une résolution désignant le 19 août comme Journée mondiale de l'aide humanitaire.

R. I.

TANZANIE

## Le PM annonce des mesures « stratégiques » de prévention des catastrophes

Le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa a annoncé cinq initiatives majeures visant à renforcer la capacité du pays à répondre aux catastrophes naturelles et d'origine humaine, soulignant l'engagement du gouvernement à protéger les vies et les biens. S'exprimant lors d'un événement marquant la Journée mondiale de l'aide humanitaire dans la capitale nationale de Dodoma, Majaliwa a déclaré que ces actions font partie des efforts continus du gouvernement pour renforcer la gestion des catastrophes à l'échelle nationale.

Ces mesures comprennent l'allocation de fonds pour reconstruire les infrastructures et les maisons endommagées, la distribution de fournitures de secours d'urgence, la création d'un centre national pour professionnaliser la réponse humanitaire. Selon Majaliwa, le gouvernement a déjà distribué des semences, de la nourriture et d'autres aides aux victimes des

inondations dans les régions de Rufiji, Kibiti et Morogoro, ainsi qu'aux survivants d'un récent effondrement de bâtiment dans la région de Kariakoo à Dar es Salaam. Pour améliorer la réponse aux urgences, une salle de situation a été créée pour

surveiller les crises en temps réel et coordonner les interventions rapides, a-t-il déclaré, ajoutant que les systèmes de communication et les centres d'opérations d'urgence ont également été renforcés. Majaliwa a rendu hommage aux tra-

vailleurs humanitaires, saluant leur courage et leur compassion. Il a également appelé à une plus grande collaboration entre les parties prenantes afin de garantir une réponse efficace aux catastrophes.

R. I.

R. I.

CAMEROUN

## L'aide humanitaire aux réfugiés menacée de suspension faute de financement

Les Nations unies ont alerté mardi sur la suspension de l'aide humanitaire vitale à 500.000 réfugiés et personnes vulnérables au Cameroun sans un nouveau financement urgent à la fin du mois d'août. L'assistance alimentaire vitale fournie à 523.000 personnes par le Programme alimentaire mondial (PAM) a déjà été réduite "en raison de l'épuisement des ressources". "Les réfugiés centrafricains du camp de Gado, dans l'est du pays, ne reçoivent désormais que la moitié de leurs besoins alimentaires quotidiens" et "en juillet, le PAM a été contraint d'interrompre son assistance à 26.000 réfugiés nigériens du camp de Minawao" fuyant les violences auxquelles le nord-est du pays est en proie depuis

2009, détaille la même source. "Sans financement immédiat, des enfants souffriront de la faim, des familles seront touchées et des vies seront perdues", a déploré Gianluca Ferra, responsable du PAM au Cameroun. Le PAM estime que 65,5 millions de dollars sont nécessaires pour assurer une aide humanitaire jusqu'en janvier 2026. Environ 2,6 millions de personnes se détectent en "insécurité alimentaire aiguë" entre juin et août 2025, selon les estimations - en hausse de 6% depuis l'an dernier - du Cadre Harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire, un outil d'identification des zones à risques d'insécurité alimentaire et de famine.

R. I.

R. I.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

## Le gouvernement confirme la tenue des élections générales 28 décembre 2025

Les autorités de la République centrafricaine (RCA) ont confirmé que les élections locales, législatives et présidentielles du pays se tiendront le 28 décembre. Lors d'une réunion avec les responsables de l'Autorité nationale des élections (ANE) à Bangui, la capitale du pays, lundi, le ministre de l'Administration territoriale Bruno Yapande a déclaré que les élections doivent se tenir comme prévu, après avoir été reportées à plusieurs reprises. « Le 28 décembre est une date constitutionnelle. Elle ne peut être remise en question. Toutes les mesures ont déjà été prises. Nous procéderons prochainement à la commande du matériel électoral », a déclaré Yapande. Il a ajouté que le gouvernement convoquerait bientôt les électeurs et ouvrirait les candidatures.

R. I.

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

## Les bases militaires de l'occupation marocaine ciblées à Mahbès

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé les bases et retranchements des soldats de l'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", indiqué, un communiqué militaire du Commissariat politique de l'Armée sahraouie. Des unités de l'Armée sahraouie ont ciblé par d'intenses bombardements, les bases et retranchements de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'Akouria Ould Ablal dans le secteur de Mahbès, précise le communiqué militaire rapporté, l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui "subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", a conclu le communiqué.

R. I.

R. I.

IL PORTAIT SUR L'INTERDICTION D'ACHAT DE SOJA DES TERRES DÉBOISÉES EN AMAZONIE

# Suspension d'un moratoire de grandes entreprises au Brésil

L'organe public qui régule la concurrence au Brésil a suspendu un moratoire de grandes entreprises s'engageant à ne pas acheter de soja provenant de terres déboisées en Amazonie, une décision fortement critiquée par les ONG de défense de l'environnement, à trois mois de la COP30 à Belem.

Le Conseil Administratif de défense économique (Cade) a annoncé lundi soir cette suspension à titre provisoire, estimant que le moratoire datant de 2006 "constitue un accord de non compétition entre concurrents qui nuit aux exportations de soja". Une trentaine d'entreprises exportatrices de soja signataires du moratoire, dont des géants mondiaux comme l'américain Cargill ou le français Louis Dreyfus, ont dix jours pour en sortir, sous peine de lourdes amendes. Le Cade a décidé d'ouvrir une "procédure administrative" contre ces sociétés, après avoir été saisi par la commission de l'Agriculture de la chambre des députés. Au Brésil, le Parlement est majoritairement conservateur et de nombreux élus représentent le puissant lobby de l'agronomie, un des moteurs de la croissance de la première économie d'Amérique latine. Le



PH: DR

moratoire a été signé en 2006 par des représentants de l'industrie du soja, sous pression notamment du marché européen face à la hausse de la déforestation en Amazonie. Les signataires s'engagent à ne pas acheter de soja provenant de terres déboisées à partir de 2008 dans la plus grande forêt tropicale de la planète. Sa suspension a suscité un tollé chez des ONG comme Mighty Earth, pour qui cela "ouvre la voie vers encore plus de déforestation dans un des écosystèmes les plus vitaux de la planète". "C'est inconcevable que le moratoire ait été suspendu à trois mois de la COP30", la conférence de l'ONU sur le climat, qui aura lieu en novembre dans la ville amazonienne de

Belem, déplore pour sa part mardi Cristiane Mazetti, représentante de Greenpeace au Brésil, citée dans un communiqué. Selon elle, cette suspension "stimule la déforestation et (...) prive les consommateurs du choix de produits qui ne contribuent pas à la destruction de l'Amazonie". Selon plusieurs ONG, la déforestation a chuté de 69% de 2009 à 2022 dans les zones concernées par le moratoire. La décision du Cade a en revanche été saluée par l'Association des producteurs de soja de l'Etat amazonien du Mato Grosso (centre-ouest), qui salue "un tournant historique dans la défense de la libre concurrence".

R. I.

PÉROU

## Le Conseil constitutionnel suspend toute enquête contre un président en exercice

Le Conseil constitutionnel du Pérou a suspendu toute possibilité d'enquêter contre un président en exercice, relâchant ainsi la pression sur la présidente Dina Boluarte, ciblée par trois enquêtes qui ne reprendront qu'à la fin de son mandat, en juillet 2026, selon une décision publiée mardi. La défense de Dina Boluarte, 63 ans, a présenté en avril cette requête auprès du Conseil constitutionnel après une perquisition du domicile et du bureau présidentiel dans le cadre de l'enquête sur le scandale dit du "Rolexgate", déclenché lorsqu'elle est apparue avec des montres et des bijoux de luxe non inscrits dans sa déclaration de patrimoine. Le parquet soupçonne qu'il s'agit de pots-de-vin. Une enquête a également été ouverte sur la mort de 50 personnes lors de la répression des manifestations qui ont suivi sa prise de pouvoir en décembre 2022, après la destitution de Pedro Castillo. Un présumé "abandon de fonction" lui est également reproché pour s'être faite opérer du nez sans en informer le Parlement, comme le prévoit la loi. Dina Boluarte se déclare innocente de l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. "Cet arrêt servira la démocratie, il n'y a pas d'impunité. Elle termine son mandat et sera sous enquête", a déclaré l'avocat de la présidence, Joseph Campos, à la radio RPP.

R. I.

COLOMBIE

## Levée de l'assignation à résidence de l'ex-président Uribe

La justice colombienne a levé mardi l'assignation à résidence de l'ancien président colombien Alvaro Uribe, condamné en première instance pour entrave à la justice et subornation de témoins, dans l'attente de son procès en appel. M. Uribe, 73 ans, qui a gouverné le pays entre 2002 et 2010, a été condamné en août à douze ans d'assignation à résidence dans la municipalité de Rionegro, à environ 30 kilomètres de

sa ville natale, Medellin (nord-ouest). Alvaro Uribe avait été reconnu coupable d'avoir tenté de faire pression sur des témoins pour éviter d'être associé aux milices d'extrême droite ayant livré une guerre sanglante aux guérillas, dans le premier procès visant un ancien président colombien. Il était également poursuivi pour fraude procédurale. La juge en charge du procès avait décidé que sa peine devait entrer "immédiate-

ment" en vigueur afin de l'empêcher de tenter de s'y "soustraire" en quittant son pays. Mais la Cour supérieure de Bogota a jugé que les "critères" de la juge pour "justifier la nécessité" de l'assignation à résidence "étaient vagues, indéterminés et imprécis".

L'enquête contre Alvaro Uribe a connu de nombreux rebondissements, plusieurs procureurs généraux ayant cherché à classer l'affaire.

R. I.

LA PLUS FORTE BAISSÉ SUR UN AN DEPUIS FÉVRIER 2021

## Baisse des exportations japonaises en juillet

Les exportations japonaises ont subi en juillet leur plus forte baisse sur un an depuis février 2021, selon les chiffres publiés hier. Cette baisse fait suite à l'impact des droits de douane imposés par les Etats-Unis. Le mois dernier, les expéditions japonaises ont baissé en valeur de 2,6% sur un an. A destination des Etats-Unis en particulier, elles se sont effondrées de 10,1% en valeur, en particulier pour les véhicules (-28,4%) et les pièces détachées pour l'automobile (-17,4%). Ces deux secteurs, qui représentent environ un niveau des exportations japonaises vers les Etats-Unis en valeur, n'ont cependant reculé en volume que de 3,2% et 2,7% respectivement. Les Etats-Unis ont imposé en avril dernier des droits de douane de 25% notamment sur les importations de véhicules et pièces détachées en provenance du Japon, et les importations d'acier ont été surtaxées en juin à 50%. Un accord commercial conclu fin juillet entre les deux pays a réduit les droits de douane à 15%. Mais "le calendrier de mise en oeuvre de la baisse des droits de douane sur les automobiles n'a jamais été clairement défini", a commenté Taro Saito du NLI Research Institute, cité par l'agence Bloomberg.

R. I.

EN RAISON D'UNE VITESSE « EXCESSIVE ET DES « NÉGLIGENCE »

## « Plus de 50 morts dans un accident de bus dans l'ouest de l'Afghanistan »

Plus de 50 personnes sont mortes dans un accident de bus dans la province d'Hérat (ouest de l'Afghanistan), lors d'une collision entre un camion et un véhicule de transports de passagers, a indiqué la police. "En raison d'une vitesse excessive et de négligences, (le bus) a quitté la route principale et est violemment entré en collision avec un camion dans la province d'Hérat", a déclaré, mardi, la police. Le bus transportait des Afghans récemment revenus d'Iran et se rendait à la capitale Kaboul, a déclaré un responsable provincial, dans le cadre d'une vague massive d'expulsions ces derniers mois. La police du district de Guzara, à l'extérieur de la ville d'Hérat où l'accident s'est produit, a précisé qu'une moto était également impliquée dans l'accident. La majorité des victimes se trouvaient dans le bus, deux personnes voyageant dans le camion ont été tuées, ainsi que les deux passagers de la moto. Les accidents de la route sont fréquents en Afghanistan, en partie à cause du mauvais état des routes après des décennies de conflit, de la conduite dangereuse des automobilistes et du manque de réglementation.

R. I.

3<sup>E</sup> COMPAGNIE AÉRIENNE ESPAGNOLE EN NOMBRE DE PASSAGERS

## Air Europa va accepter une participation de 25% de Turkish Airlines

Air Europa, troisième compagnie aérienne espagnole en nombre de passagers, a accepté l'offre publique d'achat (OPA) de Turkish Airlines pour une participation minoritaire de 25 % dans la compagnie, d'une valeur d'environ 300 millions d'euros. L'agence de presse Europa Press rapporte. qu'« après des mois de négociations avec plusieurs groupes, la compagnie aérienne espagnole a identifié l'investisseur qui lui permettra de rembourser la dette de 475 millions d'euros » contractée suite au prêt obtenu auprès du Fonds national espagnol de soutien aux entreprises stratégiques (SEP) pendant la pandémie de coronavirus. En janvier dernier, Air Europa a annoncé le recrutement de PJT Partners comme conseiller pour l'aider à trouver de nouveaux investisseurs afin de lever des capitaux pour rembourser sa dette.

R. I.

ATTRIBUABLE À L'ABOLITION DE LA "TAXE CARBONE" AU CANADA

## Recul du taux d'inflation à 1,7% en juillet

Le taux d'inflation au Canada a reculé à 1,7% en juillet, en raison notamment de la diminution du prix de l'essence, selon l'institut des statistiques du Canada. Les prix de l'essence, qui ont contribué "le plus" au ralentissement de la croissance de l'inflation, "ont diminué de 16,1 % en juillet après avoir reculé de 13,4 % en juin", a indiqué l'institut dans un communiqué. Cette baisse est surtout attribuable à l'abolition de la "taxe carbone", cette mesure environnementale phare du gouvernement appliquée en mars dernier. "Sans l'essence, l'indice des prix à la consommation a enregistré une augmentation de 2,5%", poursuit Statistique Canada, dans son communiqué. Le ralentissement de l'inflation le mois dernier a été atténué par la hausse des prix dans les épiceries, tandis que les prix du logement, eux ont continué d'augmenter de 3% d'une année à l'autre en juillet.

R. I.

ALORS QUE ROME A RÉDUIT SON DÉFICIT DE MANIÈRE CONTINUE

# Paris peine à maîtriser ses comptes et inquiète par son « incapacité » à inverser la tendance

Les marchés financiers considèrent désormais la France et l'Italie sur un pied d'égalité en matière de crédibilité budgétaire. Alors que Rome a réduit son déficit de manière continue, Paris peine à maîtriser ses comptes, au point que ses taux d'emprunt pourraient bientôt dépasser ceux de son voisin transalpin.

En trois ans, Rome a réduit progressivement son déficit public, passé de près de 9 % du PIB en 2020 à 3,4 % en 2024. La France, après une brève amélioration post-Covid, a vu son déficit repartir à la hausse pour atteindre 5,8 % l'an dernier. Les agences de notation ont pris acte de ces évolutions : S&P a relevé la note de l'Italie au printemps, tandis que Moody's envisage



une révision positive. Pendant longtemps, l'Italie a été considérée comme l'élève indiscipliné de la zone euro. En 2011, ses obligations d'État étaient si risquées aux yeux des investisseurs qu'elles affichaient jusqu'à 4 % d'intérêt supplémentaire par rapport à la dette française. Aujourd'hui, l'écart s'est presque entièrement effacé : à la mi-août, la différence n'était plus que de quelques points de base pour les titres à dix ans, et nulle pour les emprunts à cinq ans.

**STABILITÉ POLITIQUE EN ITALIE CONTRE DES INCERTITUDES FRANÇAISES**

Un autre facteur joue en faveur de l'Italie, celui d'une stabilité politique. Depuis son arrivée au pouvoir en 2022, Giorgia Meloni semble en mesure d'achever son mandat sans changement de majorité, une première depuis des décennies.

En France, en revanche, l'instabilité domine. Le gouvernement de François Bayrou, affaibli par l'absence de majorité parlementaire et une impopularité record, reste vulnérable. Depuis 2020, Paris a déjà connu six chefs de gouvernement. Cette visibilité politique italienne rassure les investis-

seurs, même si elle s'accompagne d'une ligne de gouvernement qualifiée d'autoritaire. « La confiance prime sur la couleur politique », résume un économiste.

**« LA PERSPECTIVE D'UNE FRANCE EMPRUNTANT PLUS CHER QUE L'ITALIE N'EST PLUS EXCLUE »**

La France inquiète par son « incapacité » à inverser la tendance. Le déficit public, prévu à 4,9 % du PIB en 2026 selon Moody's, reste bien au-delà des objectifs fixés par le gouvernement. L'absence de marges budgétaires fragilise aussi la capacité de Paris à répondre à la montée des dépenses militaires ou aux chocs extérieurs, tels que les nouvelles barrières douanières imposées par Washington.

Selon des experts, à court terme, la perspective d'une France empruntant plus cher que l'Italie n'est plus exclue.

Pour les marchés, le symbole serait fort et il marquerait « la fin d'un cycle » où la dette française faisait figure de valeur refuge face aux incertitudes italiennes.

R. I.

TARIFS DOUANIERS AMÉRICAIN SUR LES MÉTAUX TOUCHENT DE NOUVEAU PRODUITS  
**Grues mobiles, bulldozers, wagons, meubles, compresseurs et pompes**

Le département américain du Commerce a élargi la liste des produits qui sont désormais visés par les droits de douane appliqués à l'acier et l'aluminium, ainsi que leurs dérivés. Dans un communiqué, Le Bureau pour l'Industrie et la Sécurité (BIS), une agence dépendant du département du Commerce, a listé plus de 400 nouveaux produits désormais visés par les 50% de surtaxe existants sur l'acier et l'aluminium depuis le début de l'année. Selon le BIS, les droits de douane s'appliquent depuis lundi à l'ensemble de ces produits, après la publication d'une notice dans le registre fédéral, l'équivalent du Journal officiel. « La décision de ce jour (mardi) concerne les grues mobiles, les bulldozers, l'équipement lourd, les wagons, meubles, compresseurs et pompes ainsi que des centaines d'autres produits », a déclaré le ministre dans son communiqué. Il s'agit de « limiter les possibilités de contourner » les droits de douane existants, a précisé de son côté le sous-secrétaire en charge de l'Industrie et de la Sécurité, Jeffrey Kessler, cité dans le communiqué. Les autorités américaines ont mis en place, en plusieurs vagues, de nouvelles surtaxes sur les produits entrant aux États-Unis. Celles-ci vont de 10 à 50% selon les situations et les pays, sans compter les droits de douane frappant des secteurs en particulier (automobile, acier, aluminium, cuivre). L'acier et l'aluminium ont été visé dans un premier temps par une surtaxe de 25%, portée en juin à 50%.

R. I.

MEXIQUE

## Des drones pour réensemencer la forêt brûlée

Dans l'état mexicain de Michoacan (ouest) des drones dispersent des graines pour réensemencer des milliers d'hectares de forêt brûlée. Les drones permettent d'atteindre des zones difficilement accessibles, a expliqué Martha Beatriz Rendon, directrice de la Commission forestière du Michoacan. Selon une technique déjà mise en application au Canada, chaque drone peut disperser jusqu'à 20 kilogrammes de graines pré-germées.

Manuel Gonzales, chef des plantations de la Commission forestière de l'état et opérateur de drone, dit espérer « au moins 30% » de développement racinaire. Selon Mme Rendon, 97.000 hectares de forêt ont brûlé en 2024 dans le Michoacan, et 36.000 hectares depuis le début de l'année. Malgré les efforts de reboisement, « nous n'avons même pas récupéré la moitié de ce qui a brûlé », a-t-elle indiqué. Michoacan est avec celui de la capitale Mexico, l'état le plus dévasté par des incendies de forêt. En 2024, année la plus critique, 1,6 million d'hectares sont partis en fumée à travers le pays, selon les chiffres de la Commission nationale des forêts (Conafor). Ces efforts institutionnels sont menés en lien avec les communautés locales, qui, dans de nombreux cas, fournissent les graines et participent aux travaux de reboisement.

R. I.

APRÈS LE SOMMET DE L'ALASKA ET LA RÉUNION DE WASHINGTON SUR L'UKRAINE

## Forte baisse des valeurs de défense en Europe

Les actions des grands groupes européens de défense, dont Leonardo, Saab, Rheinmetall, BAE Systems et Kongsberg, ont chuté de 4 à 8 % après la rencontre de Donald Trump avec Zelensky et les dirigeants de l'UE. Les marchés ont réagi aux signaux politiques liés aux négociations sur l'Ukraine et à l'appel du président américain à Vladimir Poutine. Les marchés financiers européens ont connu une journée agitée, marquée par un net repli des valeurs du

secteur de la défense. Cette baisse est intervenue après la rencontre du président américain Donald Trump avec Volodymyr Zelensky et plusieurs dirigeants européens. À la mi-journée, les reculs les plus marqués concernaient l'italien Leonardo, dont le titre a chuté de plus de 8 %, et le suédois Saab, en baisse de près de 7 %. Les actions de l'allemand Rheinmetall ont perdu autour de 4 %, tandis que le britannique BAE Systems et le norvégien Kongsberg Defence & Aerospace

cédaient respectivement près de 4 % et 5 %. Les fluctuations se sont légèrement atténuées en début d'après-midi, mais la tendance restait négative pour l'ensemble du secteur. Selon Kirill Dmitriev, directeur du Fonds russe d'investissement direct, cette réaction des marchés « est directement liée aux discussions sur l'Ukraine » tenues lors du sommet Trump-Poutine, vendredi dernier, en Alaska.

R. I.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

## Les feux de forêt dans l'UE ont quadruplé pour atteindre près de 900.000 hectares

Les feux de forêt ont ravagé près de 895.000 hectares dans l'Union européenne (UE) depuis le début de l'année, soit quatre fois plus que sur la même période en 2024, a déclaré le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne. La surface brûlée a plus que doublé par rapport au bilan de 439.568 hectares dressé la semaine dernière, ce qui souligne la propagation rapide des feux de forêt ces derniers jours. Selon la dernière mise à jour hebdomadaire du CCR, le chiffre de cette année dépasse largement la moyenne de 244.000 hectares habituellement constatée à la mi-août sur ces 19 dernières années. Jusqu'à présent, un total de 1.736 grands incen-

dies ont été dénombrés dans l'UE, soit des feux qui touchent plus de 30 hectares, contre 1.185 sur la même période l'année dernière. Cette hausse a fait monter les émissions estimées de dioxyde de carbone à 31,9 millions de tonnes, presque trois fois plus que l'année dernière. Les prévisions pour le danger lié aux feux de forêt sur la période du 19 au 25 août laissent présager des conditions plus favorables dans le sud de l'Europe, à savoir en Espagne, en France, en Italie, dans les Balkans et en Grèce. Néanmoins, les niveaux de risque devraient augmenter dans le nord et le nord-ouest du continent. L'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, le nord de l'Allemagne, la

Pologne, le Danemark et une partie de la Suède et de la Finlande sont confrontés à des anomalies « très élevées à très extrêmes » en termes de danger d'incendie. Des risques élevés sont également prévus le long du bassin du Danube en Autriche, en Hongrie et en Roumanie. En moyenne, plus de 60.000 feux de forêt se

déclarent chaque année dans l'UE et brûlent quelques 500.000 hectares, soit deux fois la superficie du Luxembourg, causant des pertes humaines et des pertes économiques à hauteur d'environ deux milliards d'euros (environ 2,33 milliards de dollars), selon les données du CCR.

R. I.

ROYAUME-UNI

## L'inflation progresse au-delà des prévisions, à 3,8%

L'inflation a progressé en juillet au Royaume-Uni, à 3,8% sur un an, contre 3,6% en juin, a annoncé mercredi l'Office britannique des statistiques «ONS». Ce niveau d'inflation, le plus élevé depuis janvier 2024, est supérieur aux attentes des analystes, qui tablaient sur une hausse de 3,7%, selon le consensus établi par Bloomberg. La publication de ce chiffre fait suite à celui de la croissance au deuxième trimestre la semaine passée, qui est restée faible, à 0,3%. Ce niveau d'inflation s'explique d'abord par la hausse des tarifs aériens, mais aussi des prix du pétrole, du diesel et des denrées alimentaires, notamment le café, le jus d'orange, la viande et le chocolat, selon l'ONS.

R. I.

EN PRÉSENCE D'UN PUBLIC NOMBREUX

# Ouverture de la deuxième partie du Festival du Raï à Oran

La deuxième partie de la 14e édition du Festival Culturel National de la Chanson Raï a été inaugurée, mardi soir, au Théâtre de plein air "Hasni Chakroun" à Oran, en présence d'un public nombreux qui a interagi avec enthousiasme avec les prestations des stars de ce genre musical patrimonial.



PH: DR

Ce festival s'inscrit dans une série de manifestations culturelles et artistiques lancées par le ministère de la Culture et des Arts, comme l'a souligné à l'APS la directrice de la Culture et des Arts d'Oran, Bouchera Salhi, précisant que "l'originalité de cette édition réside dans sa tenue en deux phases : la première s'est déroulée à Sidi Bel Abbès du 7 au 20 août courant, tandis que la deuxième a démarré aujourd'hui à Oran et se poursuivra jusqu'au 22 du même mois". Le commissaire du festival, Houssam Harzallah, a pour sa part indiqué que "ce festival, organisé sous le slogan "De la

mémoire à la scène, un patrimoine chanté", s'inscrit dans une démarche de promotion de ce genre musical considéré comme un patrimoine algérien, et reconnu patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2022". La deuxième phase de cet événement artistique, qui connaît une présence notable des familles oranaises et des jeunes, réunit une constellation de chanteurs algériens qui se produiront durant quatre soirées pour interpréter des chansons du répertoire Raï, selon le même

responsable. La soirée d'ouverture a été marquée par la projection d'un clip vidéo de la chanson "Wafaa", produite par le maestro Amine Dehane, réalisée par Salah Ghanem et interprétée collectivement par dix artistes connus de la scène artistique, en hommage à l'artiste défunt Mohamed Bousmaha, décédé en 2023, et en reconnaissance de sa contribution à ce festival. Il est à rappeler que la 14e édition du Festival National de la Chanson Raï porte le nom de feu Mohamed Bousmaha, qui fut commis-

saire du festival durant quatre années. La première soirée, animée par l'acteur Mohamed Yebedri, a été enrichie par une sélection de chansons interprétées par des étoiles montantes et confirmées du Raï, notamment les deux chanteurs Cheb Hamidou et Cheb Nasro, ce dernier participant pour la première fois depuis la création du festival en 2007 ainsi que la chanteuse Chaba Manel, l'artiste Houria "Barzar" et le jeune groupe musical "El Basta". Durant les quatre soirées de cette seconde phase du festival, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et avec le soutien du wali d'Oran, Samir Chibani, un programme varié est prévu. Il verra la participation de figures emblématiques comme Fadéla, Zahouania, Houari Benchenet, ainsi que de jeunes talents prometteurs issus de diverses wilayas du pays, œuvrant à préserver la chanson Raï. Parallèlement à ces soirées, le commissariat du festival organisera une conférence intellectuelle sur "L'histoire de la chanson Raï", animée par un groupe de spécialistes de ce genre musical patrimonial, tels que Rabah Sebaa, Bouziane Benachour, Mohamed Kali, entre autre.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

## Cérémonie en l'honneur de moudjahidine écrivains

Une cérémonie en l'honneur de plusieurs moudjahidine écrivains a été organisée mardi à la bibliothèque principale de lecture publique chahid Mohamed Boussam de Bordj Bou Arréridj dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du moudjahid (20 août). Placée sous le thème "Pour ne pas oublier les sacrifices des aïeux", cette initiative a pour but de "préserver la mémoire nationale, raffermir les valeurs du sacrifice, valoriser le combat de ceux qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie recouvre son indépendance et sa pleine souveraineté et rendre hommage aux moudjahidine écrivains qui ont contribué par leurs écrits à la sauvegarde de la mémoire nationale", a indiqué à l'APS Bilal Houria de la bibliothèque. Les moudjahidine écrivains honorés ont salué l'initiative, à l'instar de Abderrazak Ben Idir qui a exprimé sa joie pour ce geste, estimant que ses écrits ainsi que de ceux des autres moudjahidine "mettent en lumière les gloires des moudjahidine et des chouhada ainsi que leurs hauts faits, leur abnégation et leur courage durant la Révolution de libération pour transmettre leurs expériences aux jeunes générations qui ne peuvent qu'en être fiers". Le programme de commémoration de la journée nationale du moudjahid qui s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de la Culture et des Arts a été également marqué par la visite du moudjahid Mohamed Kheulouf surnommé "Le chahid vivant" à son domicile, selon la même source qui a noté que Kheulouf a également publié des mémoires sur les faits de la révolution qu'il a vécus aux côtés de ses compagnons moudjahidine et chouhada. L'initiative a été organisée en coordination avec les directions locales des moudjahidine et des ayants-droit et de la culture et des arts en présence de représentants de la société civile.

ÉVOCATION

## Le comédien Sirat Boumediene a hissé haut le niveau de l'excellence dans le 4e art algérien

Le comédien Sirat Boumediene a hissé haut le niveau d'excellence dans chacune de ses prestations théâtrales, laissant une empreinte indélébile dans la mémoire du public, trente années après sa disparition, le 20 août 1995, et s'imposant comme l'un des grands noms du 4e art algérien, s'accordent à dire des spécialistes. L'éclat de cet artiste ne vient pas du néant, mais résulte de son travail acharné dans l'interprétation de divers personnages au théâtre, à la télévision et au cinéma, dépassant toutes les attentes de succès. Ses prestations ont été saluées par la critique et ont profondément marqué le public, notamment à travers le personnage de "Djelloul El Fahai-mi" dans le chef-d'œuvre El Adjouad de Abdelkader Alloula, "El Belaout" de Boualem Hadjouti, ainsi que dans les séries comiques "Ayeche Belhef" et "Chaïb El Khedim", et autres films cinématographiques comme "Le portrait". Ses mouvements sur scène, sa mimique et ses traits étaient ses outils d'expression les plus puissants, qui ont largement contribué à son rayonnement artistique, selon la critique Anoual Tamer, pour qui "Sirat Boumediene, par exemple dans la pièce El Belaout, a apporté une profondeur intellectuelle et artistique notable au personnage qu'il campait, lui permettant de relever le défi avec brio à une époque très difficile, en pleine décennie noire". "La présence de cet artiste, décédé prématurément en 1995 à l'âge de 48 ans, reste vivante dans nos mémoires. Il est considéré comme l'un des piliers du théâtre algérien engagé, tant sur le plans social qu'intellectuel", ajoute Mme Tamer, également professeure au département des arts dramatiques de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella". Sirat est également perçu comme "un phénomène rare, difficilement remplaçable sur scène ou à l'écran dans les années à venir. Preuve en est qu'il conserve encore aujourd'hui sa place dans la mémoire artistique collective. Même les

générations actuelles d'acteurs cherchent à imiter sa manière de jouer, sa capacité à provoquer le rire, à improviser. Il était le maître de l'improvisation sur scène", selon le professeur Mimoun Benbrahim du même département. Sa place chez le public s'est renforcée grâce à sa capacité à incarner avec aisance et talent divers rôles, en mêlant sérieux à ironie, pour transmettre un message. Pour le professeur, "il était un excellent vecteur pour transmettre les idées des pièces d'Abdelkader Alloula ou dans les épisodes de Chaïb El Khedim du regretté Zakaria Kadour Brahimi". Le comédien Amine Misoum estime, lui, que Sirat Boumediene était "un génie de la scène et de la comédie engagée". "La plupart de ses pièces ont été enregistrées pour la télévision, ce qui lui a permis de toucher un public large et diversifié", a-t-il estimé, ajoutant que "ses œuvres étaient d'une grande maturité et créativité. Son parcours au théâtre, à la télévision et au cinéma reste unique en son genre". Sirat Boumediene a entamé sa carrière artistique en 1966 avec le grand dramaturge Ould Abderrahmane Kaki, en participant à la célèbre pièce El Guerrab oua Salhine. Il a ensuite joué plusieurs rôles dans les œuvres du défunt Abdelka-

der Alloula, notamment dans El Adjouad, une pièce qui lui a valu, en 1986, une participation aux Journées théâtrales de Carthage en Tunisie, où il a remporté le prix du meilleur acteur. En 1992, il a rejoint le célèbre Théâtre El Qalaa (la Citadelle), qui regroupait de grands noms du 4e art tels que feu Sonia et les regrettés Azzedine Medjoubi et M'hamed Benguettaf. A la même période, il entre dans les foyers algériens à travers la télévision dans les séries Ayeche Belhef et Chaïb El Khedim. Sirat Boumediene a également participé à plusieurs films, tels que El Ramad de Abdelkrim Baba Aïssa, Hassan Nia de Ghouti Bendedouche, et "Le portrait" de Hadj Rahim, qui fut le dernier film dans lequel il avait joué.

En hommage à ce qu'il a apporté à l'Art, l'association culturelle "Hadharat El Aïn" d'Oran déroulera, mercredi, un riche programme d'activités artistiques et de témoignages sur son parcours artistique. Par ailleurs, la manifestation Spectacles comiques d'Oran portera son nom et se tiendra du 25 au 28 août à la salle de cinéma "El Saâada", organisée par le Festival des arts et des cultures populaires, sous la supervision de la direction de la Culture et des Arts d'Oran.

ALGER

## Lancement de la 11e édition du programme de l'Inchad "Hadi Al-Arwah"

La 11ème édition du concours "Hadi Al-Arwah" a été lancée mardi soir au Centre culturel de Djamaâ El Djazaïr, avec la participation de huit concurrents issus des différentes wilayas, qualifiés pour la compétition ainsi que des mounchidine, invités de huit pays frères. Le "prime" de cette compétition intitulée "Hadi El Qur'an", organisée par la Chaîne du Saint Coran de la Télévision algérienne, a été marquée la présentation de chants et madih religieux. Au cours de la soirée, quatre concurrents ont interprété des madih empreints de louanges à Dieu et d'adoration au prophète Mohamed (QSSL), devant un jury qui les a évalués selon des critères bien définis. Des moun-

chidine venus d'Egypte, de Palestine, du Sahara occidental et du Sénégal ont également enchanté le public avec une sélection de chants religieux. Selon un communiqué des organisateurs, cette édition se distingue des précédentes par son caractère international, arabe, et africain. Aussi, les huit concurrents s'affronteront au cours de trois "prime" pour remporter les prix de cette édition.

La compétition se poursuivra avec le deuxième "prime" le 26 août courant tandis que la soirée finale, prévue le 30 août, verra la remise des prix aux trois lauréats, ainsi qu'un hommage au mounchidine invités de cette édition.

M'SILA

## Une exposition internationale des arts plastiques du 25 au 29 août

Une exposition internationale des arts plastiques sera organisée dans la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila) du 25 au 29 août courant sous le thème "Boussaâda, à travers les yeux des artistes", a indiqué mardi la présidente de l'association culturelle "Nour", initiatrice de la manifestation. Dans une déclaration à l'APS, Mme Nour El Houda Choutla a indiqué cette exposition organisée en coordination avec le musée public national Nasredinne Dinet de Boussaâda sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 31 plasticiens de 17 pays. Selon la même source, le musée Nasredinne Dinet a été choisi pour accueillir cette manifestation au regard de sa symbolique et son importance aux yeux des plasticiens ainsi que pour la place singulière réservée pour cet art dans la ville de Boussaâda. La directrice du musée public Nasredinne Dinet, Leïla Bouazza, a indiqué de son côté que tous les moyens ont été mis en place pour assurer le succès de cette exposition dont la mobilisation d'un staff qualifié pour encadrer cet événement et l'équipement des salles d'exposition pour recevoir les œuvres des artistes participants. Mme Bouazza a affirmé l'engagement du ministère de tutelle pour le succès de cette manifestation et la réalisation de ses objectifs dont la concrétisation des échanges culturels positifs et la mise en exergue des potentialités culturelles et touristiques de l'Algérie.

**Recette du jour**



**LOUBIA BEL KREWA3**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 250 g de haricots blancs trempés la veille
- 2 pieds de mouton flambés, frottés soigneusement avec du jex (lavette métallique) pour ôter toute trace de brûlé et lavés abondamment, puis coupés en deux ou en trois
- 1 oignon émincé
- 4 à 5 gousses d'ail
- 1 cs de paprika fort
- 1 cs ou plus de concentré de tomates
- 1 ou 2 piments d'Espelette
- sel
- pas d'autres épices, les pieds flambés apportent

toute la saveur  
• 3 cs d'huile neutre

Préparation:  
La veille

Placer les pieds de mouton dans une cocotte couverts d'eau, piments d'Espelette, sel, cuire les pieds à feu très doux jusqu'à cuisson complète.

le lendemain,

Faites une tehrixa (pâte d'épice et ail), piler l'ail avec 1 piment d'Espelette et une pincée de sel.

Faire revenir l'oignon émincé dans l'huile.

Mouiller avec le bouillon filtré de la cuisson des pieds.

Ajouter les haricots trempés, piments et la tehrixa et paprika fort, le plat est bien relevé.

Couvrir et laisser cuire les haricots.

À mi cuisson.

Ajouter les pieds de mouton qui sont cuits en principe et bien tendres et la tomate ainsi que le sel au goût.

Couvrir et laisser cuire le ragoût.

En fin de cuisson, les pieds

doivent se détacher et les haricots fondants.

Servir tel que avec du pain maison.

**Note du chef**

Il faut d'abord cuire les pieds de mouton avant d'ajouter les haricots, le fait de démarrer la cuisson la veille est un gain de temps appréciable car les pieds ou la tête de mouton d'ailleurs demandent du temps, vu que les chairs doivent se détacher.  
**Bon appétit!**

**Gâteau du Jour**

**COOKIE CAKE**

INGRÉDIENTS

- 230 g de farine d'épeautre
- 2 cac de maizena
- 80 g d'huile de coco fondue
- 115 g de sucre de coco
- 2 gros oeufs 1 entier + 1 jaune
- 2 cac d'extrait de vanille
- 1/2 cac de bicarbonate
- 80 g de chocolat noir concassé
- 75 g de noix de pecan

Instructions

préchauffer le four à 175°C

Répartir les noix de pecan concassées sur la plaque du four recouvert de papier cuisson enfourner pendant 9 minutes laisser refroidir

dans un saladier mélanger l'huile de noix de coco fondue avec le sucre de coco et l'extrait de vanille ajouter l'oeuf entier et le jaune du deuxième oeuf et mélanger



Ajouter la farine, la fécule, le bicarbonate sur les ingrédients liquide mélanger le tout puis incorporer le chocolat et les noix de pecan et mélanger

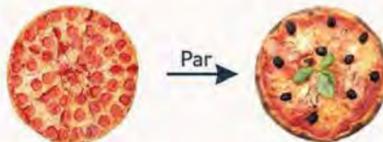
Mettre la pâte dans un moule ou cercle de 18 cm de diamètre et applatir la pâte pour bien la répartir Cuire au four pendant 20 minutes manger tiède quand le chocolat est coulant



**Conseil du jour**

**On remplace...**

Pizzas de fast-food      Pizzas fait-maison



5 fois moins de sodium  
Une option plus saine pour vos repas!

**Le saviez-vous ?**



**Les grines de citrouille**

Les graines de citrouille ont d'excellentes propriétés diurétiques et dépuratives. Elles contribuent également à stimuler le système immunitaire grâce à leur richesse en zinc.

**Bon à savoir!**

Comment préparer ce nettoyant maison à l'écorce d'orange ?

**INGRÉDIENTS:** 1 litre de vinaigre alcoolisé  
Écorce d'orange : juste assez pour remplir le récipient  
Romarin frais, Bâtons de cannelle, Eau chaude, Un vaporisateur, Un bocal.



**Astuce du jour:**

**Utilisations du bicarbonate de soude**

Nettoyer cuisine et salle de bain, et pour nettoyer votre plan de travail, les éviers et les lavabos. Il agit comme une poudre à récurer. En revanche, inutile de le mélanger à du vinaigre blanc : il faut les utiliser l'un après l'autre.

Faire briller l'inox Pour que votre hotte, vos casseroles,

vos argenterie ou vos plats en inox soient bien brillants, vous pouvez les lustrer avec un mélange de bicarbonate dilué dans de l'eau tiède ou chaude. À l'aide d'une éponge propre, appliquez sur vos surfaces en inox puis rincez à l'eau claire. Le bicarbonate est aussi efficace pour récurer un fond de casserole taché.

**CITATION DU JOUR**

« Pour être en paix avec soi-même, il faut s'accepter comme si l'on était le fondement, et la naissance de tout. »



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 21 AOÛT 2025 - PRIX : VESUVIA- TROT ATTELE**  
**DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 16H30**  
**QUARTÉ - QUINTÉ**

## Répartition judicieuse des poteaux de départ

Trois poteaux de 25 mètres séparant le premier du second et par ampliation jusqu'au dernier poteau qui sera composé de 2 trotteurs qui auront à rendre 50 mètres aux 4 trotteurs stationnés au 1er poteau, caractériseront les départs de ce prix Vesuvia, support au pari mutuel urbain de deux types de jeux, ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri, cela bien sûr en fonction des gains de chaque cheval engagé en rapport avec la condition de la course du jour, où les meilleurs rendront de la distance sur le papier, les meilleurs devront composer avec ce désavantage au départ mais aussi mettre en valeur leur supériorité théorique ; par contre nous avons 6 trotteurs stationnés au 2ème poteau, pour ma part il est composé par des trotteurs rompus à ce parcours de vitesse comme celui du jour 2200 mètres, un parcours très réduit et contre la montre pour cette race de chevaux aux allures à deux temps, à part les deux trotteuses Vague d'Or et Uma de simples figurantes dans cette épreuve, mais les 10 trotteurs qui restent rompus à ce genre d'épreuve donc, c'est dire si nous sommes confrontés à des trotteurs qui vont nous donner du fil à retordre, tellement qu'ils nous ont habitués aux bonnes prestations qui les caractérisent, ce qui rajoute à la difficulté du pronostic où l'incertitude régnera jusqu'à l'ultime foulée de l'épreuve qui nous intéresse qui est ouverte aux trotteurs de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 330 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2024 la même date d'effet de la condition de la course.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. VAGUE D'OR.** Cette belle trotteuse est engagée seulement pour jouer le rôle de figurante.
- 2. UMA.** Très longtemps absente. À revoir.
- 3. HUMPHREY.** Ce trotteur à la qualité reconnue reste sur une excellente 4ème place lors de sa dernière sortie, il devrait logiquement terminer en bon rang à l'arri-

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
W. KADRI	1	VAGUE D'OR	M. HAMLIL	2200	S. FOUZER
S. AMAROUAYACHE	2	UMA	MS. CHAUCHE	2200	PROPRIÉTAIRE
AB. MEZIANI	3	HUMPHREY (0)	N. HADDOUCHE	2200	N. HADDOUCHE
C. SAFSAF	4	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2200	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	5	IRISH PAULO	SA. FOUZER	2225	R. ABDERRAZAG
Y. MEZIANI	6	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2225	PROPRIÉTAIRE
ASS/TIAR-GUEROUI	7	AYANNA D'OGER (0)	H. AGUENOU	2225	A. TIAR
AD. NAILI	8	BOUMBERTO DE PO	S. MEZIANI	2225	A. TIAR
M. BENDJEKIDEL	9	FUNKY FAMILY (0)	AL. BENDJEKIDEL	2225	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	10	AMICALEMENT NOTRE (0)	N. TIAR	2225	PROPRIÉTAIRE
T. SAFSAF	11	COCOLUPIN	S. FOUZER	2250	S. FOUZER
A. TIAR	12	UNO DES APRES	A. BENHABRIA	2250	PROPRIÉTAIRE

vée.

**4. VICTOIRE DU VERGER.** Rien de probant pour cette pensionnaire du propriétaire driver C. Safsaf.

**5. IRISH PAULO.** Ce hongre de 7 ans vient de démontrer de belles choses lors de ses deux derniers essais après une longue série de distancements, espérons que cette fois-ci il garde le même tempo de ses allures.

**6. FRENCH DESIGN.** Inconstant dans ses productions, pourtant n'est pas dépourvu de moyens. Méfiance il peut venir chambouler l'arrivée.

**7. AYANNA D'OGER.** Cette femelle alezan devrait faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix, car le lot du jour, est à sa portée.

**8. BOUMBERTO DE PO.** Totalisant autant d'échecs que d'essais ce trotteur de qualité moyenne durant ce meeting, sa tâche ne sera pas facile encore.

**9. FUNKY FAMILY.** Elle vient de confirmer qu'elle est une trotteuse de qualité avec son partenaire AL. Bendjekidel lors de sa dernière sortie dans un parcours similaire à celui du jour.

**10. AMICALEMENT NOTRE.** Il a échoué à sa dernière sortie dans un lot plus relevé que celui du jour alors qu'il restait sur une

5ème place sur 2300 mètres, capable du meilleur comme du pire.

**11. COCOLUPIN.** Vu la condition de la course du jour ce trotteur s'élancera cette fois avec de sérieuses ambitions pour venir prendre une belle place.

**12. UNO DES APRES.** Simplement, il est le premier favori de ce pari.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

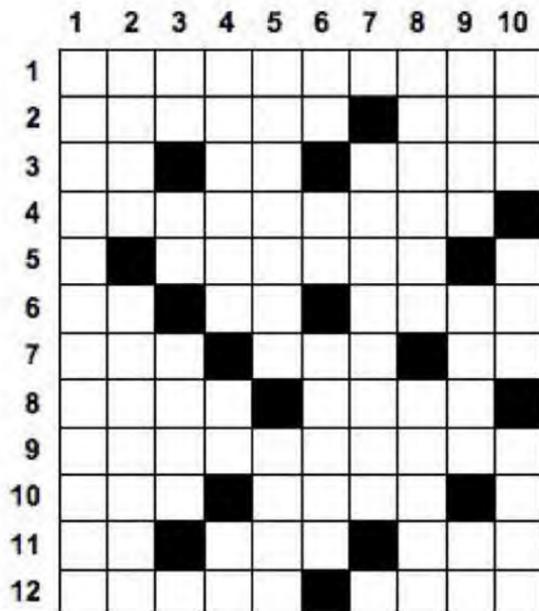
### MON PRONOSTIC

**12. UNO DES APRES - 3. HUMPREY - 11. COCOLUPIN - 10. AMICALEMENT NOTRE - 7. AYANNA D'OGER**

### LES CHANCES

**5. IRISH PAULO - 9. FUNKY FAMILY**

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

1 - Singe laineux - 2 - Instrument de labour - Chef éthiopien - 3 - Préfixe - Sodium - Gambade - 4 - Impression - 5 - Décampe - 6 - En échec - Réfléchi - Beaux parleurs - 7 - Durillon - Cassant - Fin de participe - 8 - Examen - Convient - 9 - Partial - 10 - Avare - Ville des États-Unis - 11 - Consonne double - Possessif - Touffu - 12 - Lois - Conduit.

### VERTICALEMENT

1 - Lieu où l'on découpe les chiens - 2 - Matériel de guerre - Mari trompé - 3 - Gallium - Notre-Dame - Brame - 4 - Consacrées - Consonne double - Devant le pape - 5 - Étudiés - Mesures - 6 - Deuxième degré - Possessif - Intentes - 7 - Poisson marin - 8 - Braver - Ronge - 9 - Sommet - Assista - Sur une borne - 10 - Direction - Abîmé - Porte aux nues.

## Mots fléchés

Hasardeux	Rejetée	Blémir	Vieille clé	Râpée
Amusantes	Différents		Dévoilée	Forme d'avoir
Bernée		Décrypté	En tenue	
Dentier		Petit loir	Regimber	
Tour	En dernier		Double voyelle	Déchet organique
Énergie			Vieille mesure	Déploie
Deux ôtés de trois		Exagérée	Utile	
Métal		Lieu de combat	Aurochs	
	Coin chaud			Pour dans
	Employas			Acide
Voie dans un sens		Lentille		Cacha
Crochets		Préposition		
		Posséda		Note élevée
		Stère		
Abandonnée	Orifice du rectum		Filets d'eau	
			Titane	

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Traitement par les bains de boue (13 lettres)

N	O	M	R	E	S	X	U	E	U	T	S	A	F	T	B	C	E
T	E	T	E	M	T	O	G	O	R	T	S	O	R	O	R	F	D
N	N	I	L	T	O	G	A	M	I	N	E	O	N	I	F	E	R
E	I	U	U	N	E	N	O	I	N	A	F	D	S	O	T	S	A
M	A	R	S	E	N	I	E	R	F	E	D	P	R	R	A	E	L
R	H	F	T	V	A	P	U	R	U	N	A	T	E	I	E	S	F
A	N	U	R	E	A	S	T	Q	O	N	E	P	N	N	N	S	U
S	I	S	E	L	T	R	I	B	T	X	D	S	A	N	U	U	O
N	A	U	I	I	I	N	I	D	E	N	U	I	R	E	E	O	T
A	G	E	Q	S	N	R	E	G	O	S	A	E	C	E	J	R	N
R	R	U	T	A	O	G	E	N	O	U	U	D	R	T	V	T	A
B	E	E	T	M	A	D	O	U	T	E	L	E	N	E	I	I	P
C	A	I	N	C	E	R	E	I	N	A	M	O	N	E	L	O	D
B	R	N	R	A	O	L	E	R	U	T	A	N	U	I	T	O	N
B	E	O	Q	U	C	D	R	A	L	B	U	O	R	R	M	N	C
T	M	R	U	U	M	E	I	R	E	S	I	A	I	N	E	U	I
A	H	E	E	T	E	R	E	R	A	T	N	E	I	R	O	U	L
H	A	I	E	T	E	T	A	P	I	E	E	I	T	R	A	P	X

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

**AMORÇAGE - ARENACEE - ARMURIER - BANQUET - BERET - BRITANNIQUE - COLEREUX - CRISPANT - CROUTE - DICTION - DIVERSE - DOULOUREUX - DOUTE - EFFORT - EVENT - FANION - FASTUEUX - FORT - GAIN - GAMINE - GENOU - HAIE - HAINE - INNE - INTENDANT - JEUNE - LUMINEUSE - LUSTRE - MANIERE - MORIBOND - NATUREL - NIAISERIE - ORIENT - OSTROGOT - PARLER - PANTOUFLARD - PARTIE - PERTE - QUIETE - RENOM - ROUBLARD - RUSTIQUE - SAIN - SARMENT - SERMON - TAON - TRISTE - TROUSSE - USUFRUIT.**

### Solutions du précédent numéro

#### MOTS CROISÉS

##### HORIZONTALEMENT :

1. Torpilleur - 2. Ore - Maître - 3. Ra - EP (épée) - Sein - 4. Enclume - N.D - 5. Ute - Ré - EE - 6. Terreurs - 7. Ni - Tassé - 8. Quarters - 9. Ur - Eu - Er - 10. P.S - As - An - 11. Nô - S.P - Clé - 12. Entérinées.

##### VERTICALEMENT :

1- Toreutique - 2. Orante Ur - NN - 3 - Rê - Cerna - Pot - 4. El - Rires - 5. Impure - Tu - Sr - 6. La - Meute - Api - 7. Lise - Rares - 8. Été - Essor - Ce - 9. Urine - Sn - Ale - 10. Rend - Lésines.

#### MOTS FLÉCHÉS

##### HORIZONTALEMENT :

Retraite - Calmar - Ru - Calée - Oies - Le - Soûle - Acné - Obéré - It - Ls - Ut - Tira - Dé - Rue - Anion - Natte - Té - Nées - Ente - ST - Éta - Are.

##### VERTICALEMENT :

Récalcitrant - Talent - Ute - Orle - Tétée - Âmes - Ai - Est - Nia - OÔ - Râ - Troublante - Dé - Îles - léna - Réer - Do - Tr - Émus - Éventée.

#### MOTS MASQUÉS LITHOPHAGE

## Fukushima: des robots déployés en vue du retrait des débris radioactifs



Des techniciens de la centrale nucléaire sinistrée de Fukushima au Japon ont envoyé des robots télécommandés dans le bâtiment de l'un des réacteurs endommagés dans le cadre des préparatifs pour le retrait des débris radioactifs, rapportent mercredi des médias.

En raison des niveaux de radiation dangereusement élevés, l'extraction du combustible fondu et des autres débris de la centrale touchée par un énorme tsunami en 2011 est considérée comme le défi le plus épineux du projet de démantèlement, qui doit durer plusieurs décennies. Environ 880 tonnes de matières radioactives demeurent à l'intérieur de la centrale, théâtre de l'un des pires accidents nucléaires de l'histoire.

Un porte-parole de Tepco, l'opérateur de la centrale, a déclaré que l'entreprise avait déployé mardi deux robots pour mesurer le niveau de radiation. "Spot" et "Packbot" sont équipés de dosimètres mesurant la radioactivité, et Spot, qui a l'allure d'un chien, dispose d'une caméra.

Les résultats de l'exploration seront utilisés pour aider à décider de "la méthode de récupération des débris", a déclaré Tepco dans un communiqué. Cette étude doit durer environ un mois, selon la chaîne de télévision publique NHK et d'autres médias.

## Le site archéologique Timgad a attiré plus de 50 000 visiteurs depuis début 2025

Le site de la ville archéologique de Timgad (Thamugadi), distant de 35 km de la ville de Batna, a reçu "depuis le début de l'année 2025 à ce jour" plus de 50.000 visiteurs (nationaux et étrangers), a-t-on appris mardi auprès du directeur du musée et du site de Timgad et des sites de Zana, Toba et Medghassen, M. Chafik Bougherara. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a souligné que le site de Timgad a reçu durant cette période plus de visiteurs, y compris étrangers, que durant toute l'année 2024 pendant laquelle 40.000 visiteurs dont 3.000 étrangers y ont été accueillis. Des efforts intenses ont été faits durant ces dernières années pour valoriser les trésors de cette cité archéologique et en faire une destination touristique par excellence pour les touristes aussi bien nationaux qu'étrangers, selon la même source. Au



début du mois de juillet, le site a été consolidé par trois espaces récréatifs pour les visiteurs, notamment les familles durant les périodes d'après-midi et les soirées à la grande satisfaction des

visiteurs particulièrement ceux venant des localités et régions voisines, a souligné M. Bougherara. En avril 2023, une application électronique "Atlas Go" a été lancée servant aux visiteurs de guide

touristique virtuel en plusieurs langues téléchargeable via le code remis sur le ticket d'accès au site, selon le même responsable qui a ajouté que l'application fournit des explications détaillées sur le site et son musée des mosaïques. Selon la même source, une opération a été inscrite pour la réhabilitation du site archéologique de Timgad en plus du lancement attendu dans les prochains jours de l'installation d'éclairage sur l'ensemble des parties de la cité antique conformément à une étude réalisée par un bureau spécialisée et financée par le Fonds national du patrimoine culturel du ministère de la Culture et des Arts. Le site archéologique de Timgad qui remonte à la période romaine, a été classé en 1982 patrimoine universel. Il s'étend sur une superficie de 83 hectares et renferme un musée de mosaïques dont certaines pièces sont considérées rares.

## Expo Osaka 2025: Algérie Poste émet un timbre-poste commémoratif de la participation de l'Algérie à cet événement

Algérie Poste a émis un timbre-poste commémoratif de la participation de l'Algérie à l'exposition universelle Expo-Osaka 2025 au Japon, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

La cérémonie de dévoilement de ce timbre-poste "a été organisée au pavillon de l'Algérie, sous la supervision du Commissaire de la participation de l'Algérie à l'Exposition universelle, M. Abdallah Bouguendoura", précise-t-on de même source. Pour rappel, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des Journées de la philatélie organisées par le ministère de la Poste et des Télécommunications lors de cette exposition.



## Arrestation de 2 individus et saisie de près de 2 millions d'unités de produits pyrotechniques à El-Oued

Les services de Sûreté de la wilaya d'El-Oued ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de deux (02) individus et à la saisie de près de deux (02) millions d'unités de produits pyrotechniques, et ce, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. "À l'approche de la célébration du Mawlid Ennabaoui et dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé, les équipes opérationnelles relevant de la Sûreté de daïra de

Reguiba (El-Oued) ont procédé, la semaine passée, à l'arrestation de deux (02) individus et à la saisie de 1.987.200 unités de produits pyrotechniques issues de la contrebande", précise le communiqué. "Cette opération qualitative a permis de déjouer un plan criminel visant à transporter une importante quantité de produits pyrotechniques de contrebande via un itinéraire difficilement accessible", a indiqué le communiqué, soulignant que les "investigations menées par les mêmes services ont permis l'identification des deux

mis en cause ainsi que des moyens de transport utilisés, à savoir deux véhicules utilitaires". Ainsi, un plan bien ficelé a été mis en place, d'où l'arrestation de deux suspects et la saisie de cette quantité de produits pyrotechniques qui était dissimulée dans 69 cartons à bord des deux véhicules, avec la récupération d'un troisième véhicule, utilisé dans les activités criminelles. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Guemar, conclut la même source.

## 9 morts et 292 blessés sur les routes ces dernières 24 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 292 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 4 morts et 5 blessés, suite à une collision entre un véhicule taxi et un camion dans la commune de Sidi Ahmed, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 960 interventions pour le sauvetage de 677 personnes d'une mort certaines, dont 228 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 55 autres évacuées vers les structures sanitaires locales, sans enregistrer de victimes par noyade.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de six incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Relizane, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Aïn Témouchent et Médéa. Ces incendies ont causé des décès respiratoires à neuf personnes dans la wilaya de Médéa, à quatre autres dans la wilaya de Relizane et à une personne dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Le dispositif mis en place par la Protection civile pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 45 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

## EXPRESS- HISTORIQUE

Une par une (9)



## Expo Osaka 2025: lancement des "Journées de la philatélie" pour la promotion de la culture, du patrimoine et de l'identité algérienne

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé dans le cadre de sa participation à l'Exposition universelle "Expo-Osaka 2025", les "Journées de la philatélie", un événement visant à faire connaître la culture, le patrimoine et l'identité nationale, indique un communiqué du ministère. Ces journées qui se poursuivront jusqu'au 23 août en cours connaîtront "l'organisation d'une exposition philatélique présentant des épreuves de luxe en grand format, accompagnés de légendes en arabe et en anglais pour une sélection de timbres illustrant la richesse du patrimoine historique, culturel et immatériel de l'Algérie, à l'instar des timbres symbolisant les sites archéologiques et touristiques phares et les paysages naturels, outre les

atouts socioéconomiques du pays, les événements saillants et les personnalités ayant marqué de leur empreinte la mémoire nationale", précise le communiqué. Par ailleurs, les pavillons ouverts aux visiteurs des différentes nationalités ont exposé des collections de timbres émis par l'Algérie à l'occasion des salons philatéliques internationaux, et encore ceux reflétant son activité diplomatique au sein des instances et des fora régionaux et internationaux, outre d'autres timbres ancrant ses positions en faveur des causes légitimes des peuples". Lors de cette période, un timbre commémoratif dédié à la participation de l'Algérie à cette manifestation sera émis et oblitéré "Premier jour", conclut le même communiqué.



Dans la journée : Dégagé  
Vent : 20 km/h  
Humidité : 51 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 12 km/h  
Humidité : 76 %

Jeudi 27 safar 1447

Dohr : 12h51  
Assar : 16h34  
Maghreb : 19h35  
Ïcha : 20h59

Vendredi 28 safar  
1447  
Sobh : 04h38  
Chourouk : 06h11

POUR COMPLICITÉ AVEC L'ARMÉE SIONISTE

## Microsoft secouée par une vague de protestations

Le siège principal de Microsoft à Redmond, dans l'État de Washington, a été le théâtre d'un mouvement de contestation inédit. Des dizaines d'employés actuels et anciens se sont rassemblés pour dénoncer les liens commerciaux de l'entreprise avec Israël, accusée de commettre des crimes de guerre à Ghaza.



Ph : DR

Les manifestants, regroupés sous le collectif « No Azure for Apartheid », ont installé des tentes au cœur du campus qu'ils ont symboliquement déclaré « zone libérée ». Ils exigent l'arrêt immédiat de toute collaboration entre Microsoft et l'armée israélienne, pointant du doigt l'utilisation présumée de la plateforme de cloud Azure dans les opérations de surveillance et de ciblage des civils palestiniens. Hossam Nasser, ancien ingénieur de Microsoft et figure de proue de la mobilisation, a pris la parole devant la foule « Israël, avec le soutien de Microsoft, tue et mutilé les enfants palestiniens chaque heure depuis plus de vingt-deux mois ». La police est intervenue pour sommer les protestataires de quitter les lieux, évoquant une « violation de propriété privée » et menaçant d'arrestations. Une trentaine d'entre eux ont été contraints de se replier sur un espace public voisin. Depuis plus d'un an, des salariés dénoncent le rôle des technologies de Microsoft dans

la guerre contre Ghaza. Selon des enquêtes du Guardian, des serveurs Azure auraient été utilisés par l'unité 8200 de l'armée israélienne pour stocker et analyser des millions de conversations et de messages palestiniens, facilitant ainsi le ciblage militaire. Nesrine Jaradat, employée engagée dans la campagne, a accusé directement son entreprise « Microsoft est le fabricant d'armes numériques le plus complice du génocide en cours ».

### UNE MOBILISATION NOURRIE PAR L'ASSASSINAT D'ANAS AL-SHARIF

La colère des manifestants a été ravivée par l'assassinat du journaliste de Al Jazeera, Anas al-Sharif, tué récemment à Ghaza. Hossam Nasser a expliqué que sa mort avait été l'un des déclencheurs de la manifestation. Dans un message relayé lors du rassemblement, Jaradat a rappelé les mots laissés par le reporter « Ne laissez ni les contraintes ni les frontières vous réduire au silence ». Les protestataires ont renommé symbolique-

ment l'espace occupé « Place des enfants martyrs de Palestine » et distribué des tracts appelant à une « insurrection des travailleurs » à l'intérieur de Microsoft. Ils réclament la rupture des contrats avec Israël, une indemnisation pour les victimes palestiniennes et la fin de la discrimination envers les employés palestiniens. Microsoft a déjà licencié des salariés impliqués dans de précédentes actions similaires. L'entreprise n'a pas réagi immédiatement aux nouvelles accusations, mais a rappelé dans un communiqué qu'elle n'avait trouvé « aucune preuve d'une utilisation d'Azure pour viser des personnes ». Elle a toutefois mandaté le cabinet Covington & Burling pour examiner les récentes révélations. Le porte-parole de la firme a confirmé que la direction avait demandé aux manifestants de quitter le campus après l'intervention de la police, tout en promettant de poursuivre « une revue interne approfondie » des pratiques de l'entreprise.

M. Seghilani

## LES RELATIONS BILATÉRALES ET LA SITUATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE ABORDÉES Attaf échange avec son homologue du Koweït

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du Koweït, pays frère, Abdullah Ali Al-Yahya, indique un communiqué du ministère. L'entretien téléphonique a été l'occasion de « passer en revue les relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Koweït et les perspectives de leur renforcement, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays frères », précise le communiqué. Les deux ministres ont également abordé les récents développements aux niveaux régional et international, selon la même source.

R. N.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

## Un reporter dans la foule : Des « initiales » face à la justice

Hier deux tribunaux ont fait des déclarations publiques. Le premier, celui de Dar El Beida (w. d'Alger) et dont le procureur, Rostom Mansouri, a annoncé le placement en détention provisoire de quatre accusés dans l'affaire de la chute d'un bus dans l'Oued El Harrach. Le second, celui de Sidi M'Hamed (w. d'Alger) a publié, peu après, un communiqué, informant l'opinion publique avoir « traité une affaire liée à un réseau criminel organisé transnational s'adonnant au trafic de drogue et de comprimés psychotropes ». Quelques heures seulement séparent ces deux interventions. Une différence, saute aux yeux, dans la désignation des justiciables qui sont poursuivis dans l'un et l'autre tribunal. Le premier utilise des initiales alors que le second donne les noms et prénoms des accusés. On pourrait croire que le premier a le souci de la présomption d'innocence et pas le second. Ce qui est inexact. Il s'agit plus d'un usage établi que d'une disposition réglementaire. Ce débat autour de la désignation nominative des personnes poursuivies et non encore jugées, date de plusieurs décennies. Il fut un temps où dans notre pays, à l'époque du journal « unique » qu'était El-Moudjahid, les faits divers ainsi que les comptes-rendus des tribunaux étaient rédigés par les chargés de l'information des institutions publiques concernées avant d'être envoyés à la rédaction. Le journal les publiait tel quel. Sans rien modifier. Il faut rappeler que c'était l'époque où les journalistes ne signaient pas leurs écrits. Ce qui signifie que le journal, « personnalité morale », endossait seul la responsabilité du contenu. Ce n'est qu'au début des années 1980 à la faveur des premières mesures d'ouverture (suppression de l'autorisation de sortie, libération du président Ahmed Ben Bella, etc.) que les premières signatures apparurent. Dans un premier temps pour les articles de la rubrique « société-magazine », c'est-à-dire celle qui s'occupait des faits divers, de la chronique judiciaire mais aussi de l'écologie et du programme TV. Un début où quelques tiraillements entre les fonctionnaires qui remplissaient la mission d'écrire les « articles » et les journalistes, ont existé. Les premiers ne voulant pas céder la place aux seconds.

Ce n'est que bien plus tard que la signature des journalistes s'est élargie à d'autres rubriques (culturelle, nationale). Les signatures des journalistes des rubriques « internationale » et « économie » n'ont été autorisées que bien plus tard. C'est à cette époque, celle de l'ouverture, que l'utilisation des initiales des justiciables avait pris fin. Les journalistes, que nous étions, rapportions fidèlement les noms et prénoms des personnes poursuivies par la justice. Sans enfreindre la règle de la présomption d'innocence. Comment ? Dans la présentation des faits. Uniquement des faits. Sans être à charge ou à décharge. C'est une technique que les journalistes professionnels manient très bien. Malheureusement, le recours aux initiales a effectué son retour au début des années 1990. Les raisons sont diverses et variées mais n'ont rien à voir avec la présomption d'innocence. Nous sommes partisans de l'abandon des initiales pour la bonne et simple raison que cela verse dans la complaisance au détriment de l'intérêt général. La justice rend ses jugements au « nom du peuple ». S'il s'agit de l'honneur de toute une famille qui porte ce nom - comme cela est avancé généralement - la première personne qui aurait dû s'en soucier, c'est bien celui qui est poursuivi par la justice.

Ajoutons que la publication des jugements permet de « blanchir » quelqu'un qui a été relaxé. Les avocats de la défense peuvent demander, dans leur plaidoirie, que soit exigée la publication dans les médias, la relaxe ou le non-lieu. Par contre les initiales sont un « huis-clos » qui favorise la montée des fléaux sociaux. On peut adopter, comme en médecine, la balance « bénéfice-risque », avec comme seul souci l'intérêt général contre l'intérêt particulier.

Face à la montée mondiale de la délinquance, de la violence sous toutes ses formes, de la perte des valeurs ancestrales, cacher l'identité des gens poursuivis par la justice ou arrêtés dans telle ou telle affaire, encourage cette dangereuse courbe à la hausse. Hier nos deux tribunaux ont offert une occasion en or pour corriger une anomalie qui n'a que trop duré. Dans l'intérêt général !

Zouhir Mebarki  
zoume600@gmail.com

## SOUS-RIRE

L'Algérie retire tous les bus dont la durée de service dépasse 30 ans

